



HAL
open science

Les relations entre école et familles dans une région industrielle : la communication avec les familles des élèves en Lycée professionnel du Pays de Montbéliard

Anne-Lyse Henriët

► To cite this version:

Anne-Lyse Henriët. Les relations entre école et familles dans une région industrielle : la communication avec les familles des élèves en Lycée professionnel du Pays de Montbéliard. Education. 2021. dumas-03349105

HAL Id: dumas-03349105

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03349105>

Submitted on 27 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

CY Cergy Paris UNIVERSITÉ – INSPÉ de l'académie de Versailles

Année universitaire 2020 - 2021

MÉMOIRE

présenté en vue d'obtenir le **Master MEEF 2**
Mention : « Production culinaire »

Les relations entre école et familles dans une région industrielle

La communication avec les familles des élèves en Lycée Professionnel du Pays de
Montbéliard

Anne-Lyse HENRIET

Directeur de mémoire : **Monsieur Bruno CARDINALE**

Date de soutenance : mai/2021

Remerciements

Je tiens à remercier mon tuteur de mémoire Monsieur Cardinale avec qui j'ai beaucoup appris et progressé cette année. Il nous a permis de remettre en question nos pratiques, et, de coller au plus près des attentes du référentiel des enseignants.

Je souhaite remercier Monsieur Hervé Tournier, qui m'a donné de précieux conseils ; a partagé son savoir, et m'a accordé du temps tout au long de l'année. Je compte toujours sur lui pour l'année prochaine et les années futures.

Je remercie l'ensemble de l'équipe pédagogique de la filière hôtellerie restauration du lycée professionnel Nelson Mandela d'Audincourt ainsi que la direction pour m'avoir laissé réaliser cette expérimentation.

Je remercie ma famille qui a été patiente et qui m'a permis de faire ce virage à 180° degrés dans ma carrière.

Enfin, je remercie mes élèves et les familles pour avoir été réceptifs à ma démarche et y avoir participé activement.

Résumé

Mots-clés : Liens, confiance, relations, parentalité, co-éducation, partenariat, collaboration, implication parentale.

À travers cette étude, nous souhaitons comprendre les relations entre l'école et les familles en Lycée Professionnel, dans un contexte socio-économique défavorisé. Après avoir soumis un questionnaire aux parents de deux classes de seconde baccalauréat professionnel, nous envoyons aux parents de l'une des deux classes un compte-rendu de ce que font les élèves en cours de pratique professionnelle. Pour interagir avec les parents et les élèves, nous ouvrons un groupe Facebook dédié à la classe. Quatre mois plus tard, nous soumettons le même questionnaire aux deux classes. Les résultats montrent que les moyennes sont de façon générale bonnes. Les parents ont confiance en l'école et les enseignants. Le fait de communiquer avec les parents augmente la confiance de ceux-ci envers les enseignants, et le regard des parents sur l'engagement des enseignants. Cependant, nous remarquons que l'implication des parents à domicile et au lycée pour la réussite scolaire de leur enfant, ainsi que la confiance école-familles ne change pas si l'on communique ou non avec les parents.

Abstract

Keywords : links, trust, relationship, parenthood, co-education, partnership, collaboration, parental involvement.

Through this study, we want to understand the relationship between school and families in vocational high schools, in a disadvantaged socio-economic context. After submitting a survey to parents of two second-grade vocational classes, we send to parents in one class a report of what pupils do during professional practice. To interact with parents and pupils, we open a Facebook group dedicated to the class. Four months later, we submit the same survey to both classes. The results show that the averages are generally good. Parents trust the school and teachers. Communicating with parents increases the trust of parents towards teachers, as well as the parents' view of teachers' commitment. However, we note that the involvement of parents at home and towards to the high school for their child's academic success, plus school-family confidence do not change whether or not we communicate with the parents.

Table des matières

Remerciements.....	2
Résumé	3
Table des matières	4
Introduction.....	7
I. Première partie : l'état de l'art	10
I.1. L'histoire des relations entre école et les familles	9
I.2. Les relations école familles de 1989 à aujourd'hui.....	11
I.3. Des parents trop près ou trop loin de l'école, un équilibre à trouver	14
<i>I.3.1. Des parents trop présents voir envahissants.....</i>	<i>14</i>
<i>I.3.2. Des parents trop loin de l'école, même absents.....</i>	<i>15</i>
I.4. Les différentes modalités de collaboration entre école et familles.....	16
<i>I.4.1. La confiance</i>	<i>16</i>
<i>I.4.2. Le partenariat une autre modalité pour créer le lien avec les familles.....</i>	<i>17</i>
<i>I.4.3. La collaboration</i>	<i>18</i>
<i>I.4.4. La co-éducation.....</i>	<i>19</i>
I.5. Le contexte socio-économique du Pays de Montbéliard.....	19
<i>I.5.1. Une région très industrialisée</i>	<i>20</i>
<i>I.5.2. Quelques chiffres sur Le Pays de Montbéliard</i>	<i>21</i>
<i>I.5.3. La précarité dans les quartiers</i>	<i>21</i>
<i>I.5.4. Le radar de comparaison</i>	<i>22</i>
II. Deuxième partie : le déroulement de l'expérimentation.....	23
II.1. Le choix de l'échelle et rédaction du questionnaire	25

II.2. Calcul de l’alpha de Cronbach	27
II.3. Demande aux responsables d’établissement et aux parents.	28
II.4. Les Participants	29
II.5. L’envoi des comptes rendus d’activités et la création du groupe Facebook de la classe	31
III. Troisième partie : les résultats	31
III.1. Admissions des questionnaires aux parents.....	31
III.2. Analyse et interprétation des résultats	32
<i>III.2.1. Les échanges avec les familles</i>	<i>32</i>
<i>III.2.2. L’appel à la famille pour adhérer au groupe Facebook</i>	<i>32</i>
<i>III.2.3. Interprétations des résultats des questionnaires</i>	<i>33</i>
<i>III.2.4. Les tableaux de moyennes et écart-types</i>	<i>34</i>
III.2.4.1. Analyse du degré de confiance des parents envers les enseignants et l’école. Comparaison des questionnaires de décembre groupe A et B.....	35
III.2.4.2. Analyse du degré de confiance des parents envers les enseignants et l’école. Comparaisons des questionnaires du groupe A en décembre et en avril	36
III.2.4.3. Analyse du degré de confiance des parents envers les enseignants et l’école. Comparaisons des questionnaires du groupe B en décembre et en avril	37
III.2.4.4. Analyse du degré de confiance des parents envers les enseignants et l’école. Comparaisons des questionnaires des groupes A et B en avril	38
III.2.4.5. Analyse facteur par facteur entre le questionnaire du groupe A et B en avril.....	38
IV. Quatrième partie : réflexions et conclusion	42
IV.1. Les apports de la recherche	42
IV.2. Les limites	44
IV.3. Les perspectives de la recherche	44
V. Bibliographie	46

VI. Annexes.....	49
VI.1. Radar de comparaison	49
VI.2. La confiance de l'enseignant dans la relation école-famille	50
VI.3. Le regard de l'enseignant sur l'engagement parental et les relations école-famille	51
VI.4. Le regard de l'enseignant sur les actions parentales menées à domicile susceptible de renforcer l'engagement parental et les relations école-famille	51
VI.5. Le regard de l'enseignant sur les actions enseignantes susceptibles de renforcer l'engagement parental et les relations école-famille	52
VI.6. Questionnaire aux parents avec Google Forms	53
VI.7. Le questionnaire au format Word.....	54
VI.8. Courrier aux parents	60
VI.9. Calendrier de l'expérimentation.....	61
VI.10. Compte rendu de la semaine 2	62
VI.11. Compte rendu de la semaine 3	63
VI.12. Compte rendu de la semaine 4	64
VI.13. Compte rendu de la semaine 5	65
VI.14. Compte rendu de la semaine 6	66
VI.15. Compte rendu de la semaine 7	67
VI.16. Compte rendu de la semaine 8	68
VI.17. Compte rendu de la semaine 11	69
VI.18. Compte rendu de la semaine 12	70
VI.19. Compte rendu de la semaine 13	71
VI.20. Tableaux des moyennes et écarts types	71

Introduction

Je suis actuellement professeure de cuisine au Lycée Professionnel Nelson Mandela d'Audincourt dans le Doubs. Après avoir obtenu le concours CAPLP, j'ai effectué mon année de stage au Lycée Professionnel Albert Camus de Firminy. J'ai suivi à l'INSPE de Lyon 1 les cours de Master MEEF 2 pour obtenir un diplôme Universitaire équivalent au Master MEEF2. Ce diplôme Universitaire 4.6 n'est reconnu que par l'Université qui le délivre. Il correspond à la reconnaissance des diplômes antérieurs au baccalauréat, de trois années d'études après celui-ci et de cinq années d'expérience pour accéder au concours. Le domaine de la cuisine étant une filière dans laquelle les enseignants sont peu nombreux, j'ai suivi les cours avec les professeurs stagiaires de l'industrie. J'ai présenté un projet sur le sentiment d'efficacité personnelle en Lycée Professionnel.

Cette année j'ai décidé de passer le Master MEEF 2 production culinaire à Antony afin de suivre les cours de ma filière : l'hôtellerie restauration. L'objet de mon mémoire porte sur les relations entre l'école et les familles. En effet, les élèves en Lycée Professionnel sont souvent des élèves qui ont rencontré des difficultés au collège, avec une mauvaise représentation de l'école. Ils sont souvent peu motivés car ils subissent leurs orientations, et, ont un sentiment d'efficacité personnelle faible. Jacques Leconte traducteur d'Albert Bandura (Leconte, 2005, p. 61) définit le sentiment d'efficacité personnelle comme : *« les aptitudes personnelles qui peuvent être facilement limitées voire annulées par des doutes sur soi, de telle sorte que des individus talentueux peuvent faire un piètre usage de leurs aptitudes dans des situations qui sapent leurs croyances en eux-mêmes. Ces personnes évitent les tâches difficiles dans les domaines où elles doutent de leurs capacités. Elles ont du mal à se motiver et diminuent leurs efforts ou abandonnent rapidement devant les obstacles »*. Nos élèves doutent beaucoup de leurs capacités car ils ont souvent été confrontés aux difficultés, et parfois même à l'échec au collège. Ils pensent que nous avons la même représentation d'eux que leurs professeurs de collège alors que nous repartons d'une page blanche sans a priori. Cela engendre différents problèmes comme un manque de motivation, un manque de confiance en soi, de l'absentéisme à l'école mais aussi en stage voire le décrochage scolaire.

Dans ce contexte difficile, nous sommes souvent amenés à rencontrer les parents, ce qui n'est pas une chose aisée. En effet, il faut réussir à joindre le parent ; D'abord par téléphone s'il répond, ensuite par écrit, et enfin lors d'une rencontre.

Lors d'une période de formation en milieu professionnel, les élèves devaient réaliser trois semaines de stage. Dans un premier temps, ils devaient aller en restauration traditionnelle, mais à la suite de la pandémie de Covid 19, nous avons replacé d'urgence les élèves en restauration collective. Nous leur avons précisé qu'il n'y avait pas d'alternative s'ils manquaient des jours de formation. Deux élèves ne se sont pas présentés sur leur lieu de stage. Nous n'avons pas réussi à contacter les parents malgré plusieurs relances par téléphone. J'ai croisé un des deux élèves au lycée alors qu'il devait être en stage. Nous avons réalisé avec la CPE¹ et l'adjointe à la Directrice Délégué aux

¹ Conseillère principale d'Éducation

Formations Professionnelles et Technologiques un entretien de plus d'une heure pour remobiliser et remotiver le jeune qui devait se rendre lundi sur son lieu de stage. Durant l'entretien, c'est l'élève qui a lui-même contacté sa mère avec qui nous avons pu échanger. Elle nous a assuré que ce dernier irait bien sur son lieu de travail la semaine suivante. Il ne s'est pas présenté sur son lieu de stage à la date convenue, mais a travaillé deux jours dans la semaine, pour finir par abandonner. Nous n'arrivions toujours pas à joindre les parents, c'est le Proviseur Adjoint qui a dû notifier par une lettre recommandée, que si l'élève ne rattrapait pas les semaines de stage manquantes, il ne pourrait pas se présenter à l'examen. Dans ce courrier le Proviseur adjoint exigeait sa démission.

Concernant l'autre élève, la CPE et moi, n'arrivions pas à joindre le parent pendant les deux premières semaines de stage. C'est le Proviseur adjoint qui en menaçant de demander la démission à l'élève a réussi à joindre le parent. Celui-ci assura que son enfant se rendrait sur son lieu de stage. En effet la semaine suivante elle s'est rendue sur son lieu de stage mais avec deux jours d'absence sur cinq. Le Proviseur a rencontré le parent suite à ses manquements (aussi bien en stage qu'au lycée). Malgré les mises en garde, l'élève est régulièrement absente. Nous comptons quarante et une demi-journées de septembre à décembre. Le Proviseur adjoint a envoyé un courrier au parent pour alerter sur le risque, qu'en cas de nouvelles absences, son inscription à l'examen pourrait être remise en cause.

Ce qui m'amène à me poser les questions suivantes : Pourquoi les relations entre écoles et familles sont si complexes ? De quoi vient cette méfiance et défiance des parents ? Pourquoi les enseignants n'arrivent pas toujours à créer un lien avec les parents ?

L'ensemble de la communauté scientifique s'accorde à dire que des bonnes relations entre écoles et familles sont essentielles et participent à la réussite scolaire de l'enfant. Qu'entendons-nous par relation ? Selon le dictionnaire (Robert, 2020) une relation est : « *un lien de dépendance ou d'influence réciproque (entre personnes)* ». Ce qui n'est pas toujours le cas entre les enseignants et les familles, les rapports sont parfois inexistantes, parfois réduits au minimum ou encore les parents sont au contraire trop présents. Tout d'abord, nous allons nous intéresser aux recherches scientifiques et apports théoriques sur le sujet. Les relations entre écoles et familles à travers l'histoire, puis du point de vue de l'Éducation Nationale et enfin à travers les articles, mémoires et recherches. Ensuite, nous développerons la méthodologie de notre expérimentation. Enfin, nous commenterons les résultats, nous aborderons les apports, les limites et les perspectives de la recherche.

I Première partie : l'état de l'art

I.1. L'histoire des relations entre école et les familles

Charlemagne même s'il n'a pas inventé l'école puisqu'il existait déjà des écoles dans l'Antiquité la réinvente. En effet, il favorise la création d'écoles dirigées par des Prêtres. On y apprend à lire, écrire et compter. De l'enseignement religieux est aussi dispensé. Durant le Moyen-âge, ce sont toujours les abbés qui ont la charge de l'éducation des enfants. Ceux qui vont intégrer le clergé étudient dans les abbayes et les autres le font à l'extérieur, dans des écoles. L'enseignement est strict, tous les apprenants portent un uniforme. (France.TV, 2013)

La première Université française est créée à Paris en 1215, elle est réservée aux religieux et coûte très chère. Jusqu'à la fin du 16ème siècle ce sont les enfants des nobles et de la bourgeoisie qui vont à l'école, essentiellement des garçons. Ce sont les Jésuites qui forment les élites du pays. (France.TV, 2013)

Durant le Siècle des Lumières, Condorcet prône un projet d'instruction publique fondé sur les principes d'Égalité, de Laïcité et de Liberté. Cependant « *auparavant on apprenait aux enfants seulement les éléments de lecture de Bible, les rudiments de lecture, et les bases du calcul* ». (MIGOT, 1972)

C'est en 1793 que Louis Joseph Charlier, député, lance l'idée d'une école primaire laïque et gratuite. Son projet se réalisera deux ans plus tard. Puis c'est Napoléon qui créa en 1808 le Baccalauréat pour former les futurs cadres de son Empire mais pas pour faire grandir le peuple. Les candidats doivent avoir seize ans. L'examen est oral, et porte sur les auteurs grecs, latin, la rhétorique, l'histoire, la géographie et la philosophie.²

C'est Guizot Ministre de l'Instruction Publique en 1832 qui d'après Meirieu (Meirieu, 2017) « fut le premier grand architecte de notre système éducatif : en quinze ans, sous son influence, le nombre d'écoles primaires grimpe de dix mille à vingt-trois mille ; il crée les Écoles normales pour former les maîtres, les inspecteurs pour en contrôler le travail et promeut l'ancêtre de notre « Bulletin officiel » afin de garantir l'unité d'un système qu'il veut délibérément pyramidal. » C'est Guizot qui instaure des classes avec des enfants du même âge qui réalisent la même activité en même temps. Notre système scolaire fonctionne toujours sur ce même modèle.

Après la Première Guerre mondiale il existe l'école de la « bourgeoisie » et l'école du « peuple ». Les élèves parlent patois alors que l'école veut imposer la langue française. En 1932 « l'Instruction

² Ministère de l'Éducation Nationale. « Le baccalauréat premier grade universitaire », Ressource en ligne. Accédée le 28/12/2020, sur <https://www.education.gouv.fr/le-baccalaureat-premier-grade-universitaire-12020>.

Publique » devient « l'Éducation Nationale ». En 1945 seulement 3% des élèves passent le baccalauréat, puis 25% en 1975, contre 79.9% en 2018. « Les collèges uniques » voient le jour en 1975. Nous voyons bien que la poursuite des études est aujourd'hui ouverte au plus grand nombre, ce que décrient certains protagonistes en accusant l'Éducation Nationale de baisser le niveau afin de favoriser la fréquentation de masse des universitaires.

L'école permet de construire et d'émanciper les élèves et de les sortir du cercle familial pour qu'ils se sociabilisent, qu'ils se construisent psychologiquement, qu'ils développent un esprit critique et apprennent des savoirs. Les parents apportent pour leur part le soutien matériel. Cette vision de l'école a fonctionné pendant 30 ou 40 ans car « *on mettait son enfant à l'école un peu comme aujourd'hui on entre dans un avion : sans aucune velléité d'aller donner des conseils au pilote et, a fortiori, de contester sa compétence et son autorité...* ». (Meirieu, 2017)

La société est devenue individualiste et les crises économiques successives inquiètent aujourd'hui les parents qui souhaitent que leur enfant réussisse leur parcours scolaire. Cela engendre des tensions avec les enseignants. D'après (Meirieu, 2017, p. 81) deux possibilités s'offrent à nous. **« Soit l'école laisse les parents intervenir dans l'école de façon qu'ils en fassent parti comme citoyens de l'école et proposent un « nouveau contrat entre l'école et les parents ». Soit « l'État laisse les parents intervenir, de manière sauvage, selon les moyens dont dispose chacun, sur le fonctionnement d'une institution qu'ils considèrent comme un bastion imprenable, drapé dans son refus du dialogue et qui a trahi sa promesse de démocratisation de la réussite scolaire ». Il ajoute que les parents développent des comportements inacceptables, parfois violents et qu'ils veulent « exercer le pouvoir sur l'école ». L'écart avec les parents est de plus en plus visible notamment avec les parents des milieux populaires qui ignorent semble-t-il les codes de l'école** (Meirieu, 2017, p. 83). Ceci fait écho à ma réflexion sur la place des parents dans l'école. D'après nous, il faut laisser les parents intervenir de façon à ce qu'ils comprennent mieux les codes, les attentes de l'école. Il faut tisser un lien de confiance pour qu'ils participent à la vie scolaire de leur enfant. Il ne faut pas attendre pour rencontrer rapidement les parents par le biais d'une réunion de rentrée par exemple. Lorsque nous convoquons les parents, c'est très souvent pour leur parler de comportements ou d'attitudes négatives de leur enfant. Il se sentent dévalorisés et ils n'ont pas toujours cette image de leur enfant. Ils perçoivent leur enfant différemment de nous. **Les parents doivent avoir une place reconnue dans la scolarité de leur enfant et nous devons les inviter à y participer le plus tôt possible. Cela leur permettra de connaître les grands principes de l'école, de la République, de comprendre plus rapidement les attentes, les codes, les enjeux de l'école, les compétences à acquérir, de comprendre les modes de communication et de se familiariser avec le lieu et les intervenants.**

Dernièrement, un évènement terrible nous a touché, l'assassinat de Samuel Paty. Lors d'une interview sur France Culture³, Meirieu est revenu sur ce drame en évoquant la fragilité des liens écoles/familles. Il existe des tensions, notamment en zone d'éducation prioritaire, au sein

³ Interview de P, Meirieu du 19 octobre 2020 sur France culture.

desquelles certains sujets sont difficiles à aborder : la Shoah, la religion ou encore la décolonisation. « *Il faut dire clairement aux familles qu'elles n'ont pas de pouvoir sur les contenus* ». (Meirieu, 2020) Il est difficile de trouver la juste relation entre école et parents. En 1903, suite à des réformes de l'enseignement secondaire avec la mise en place des options, Paul Crozet mettait déjà en avant l'importance des relations entre l'institution et la famille. Pour lui « *familles et lycée doivent unir leurs ressources et moyens pour le bien des lycées* ». (Crozet, 1906) **Pour lui il faut une « coopération » et non une collaboration comme c'était le cas.**

Nous avons pu voir qu'à travers l'histoire, les relations école et familles ont été très longtemps inexistantes, les choses ont changé, mais les relations restent compliquées car mal comprises par les deux protagonistes. La collaboration avec les parents est essentielle. Elle permet d'instaurer un climat de confiance qui est un des éléments de la réussite scolaire. La collaboration avec les familles permet aussi de dialoguer plus facilement avec celles-ci et de créer un partenariat. Dans l'Éducation Nationale il existe de nombreuses ressources concernant les relations entre école et familles.

I.2. Les relations école familles de 1989 à aujourd'hui

De très nombreux textes, circulaires, décrets, nous font part de la place des parents dans la scolarité de l'élève. Dès 1989, la loi d'orientation sur l'éducation⁴ nous informe que « *le choix de l'orientation est de la responsabilité de la famille.* » et que « *les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative* ». Les parents d'élèves ont donc un statut et sont reconnus. Puis le décret⁵ autorise l'école à partir de 2 ans et « *favorise l'ouverture de l'élève sur le monde et assure, conjointement avec la famille, l'éducation globale de l'enfant* ». L'éducation est faite aussi bien par les parents que par l'école de façon conjointe. Le nouveau contrat pour l'école⁶ prévoit de favoriser le dialogue avec les parents et la création du conseil de la vie lycéenne devenu la « *Maison des lycéens* » pour contribuer au dialogue avec les élèves de lycée. La circulaire⁷ indique dans le point 7 « *resserrer les liens de l'école avec les parents* » et ajoute dans le point 8 « *ouvrir l'école sur le quartier pour créer les conditions d'un partenariat efficace* ». Le code de l'éducation⁸, sous Jack Lang regroupe l'ensemble des lois en vigueur dans le domaine de l'éducation. Il traite des grands principes de l'éducation, de l'administration de l'éducation, et de l'organisation des enseignements scolaires. Dans le Bulletin Officiel n° 23⁹ il est prévu dans le dispositif mieux vivre dans « *la maison collège* » une rencontre trimestrielle avec les parents. Les associations de parents d'élèves peuvent intervenir dans les établissements scolaires et disposent d'une boîte aux lettres et d'un tableau

⁴ Ministère de l'Éducation Nationale, (10 juillet 1989), *Loi d'orientation sur l'éducation*, n°89-486.

⁵ Ministère de l'Éducation Nationale, (6 septembre 1990), Décret n°90-788.

⁶ Ministère de l'Éducation Nationale, Bulletin Officiel n°25, (23 juin 1994), *Nouveau contrat pour l'école*.

⁷ Ministère de l'Éducation Nationale, (20 janvier 1999), Circulaire n°99-007.

⁸ Ministère de l'Éducation Nationale, (juin 2000), Bulletin Officiel n°7, *Le code de l'Éducation*.

⁹ Ministère de l'Éducation Nationale, (10 juin 1999), Bulletin Officiel n°23.

d'affichage, les réunions sont proposées à des horaires où les parents d'élèves peuvent y assister¹⁰. En réseau d'éducation prioritaire, il est mis en place des objectifs et des méthodes pour élaborer les contrats de réussite scolaire¹¹. La loi de programmation pour la cohésion sociale¹² au chapitre 2 prévoit un accompagnement des élèves en difficultés. « *Les dispositifs de réussite éducative mènent des actions d'accompagnement au profit des élèves du premier et second degré et de leurs familles, dans les domaines éducatif, périscolaire, culturel, social ou sanitaire* ». Il s'agit d'une prise en charge globale de l'enfant et de sa famille.

Pour resserrer les liens entre école et familles, la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école¹³ prévoit dans l'article 16 la mise en place d'un programme personnalisé de réussite éducative. « *Lorsqu'il apparaît qu'un élève risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences indispensables à la fin d'un cycle, le directeur ou le chef d'établissement propose aux parents de mettre en place un programme personnalisé de réussite éducative.* » Dans la circulaire¹⁴ n°2006-137, il est rappelé la place des parents d'élèves qui sont « *membres de la communauté éducative* ». On parle aussi de la place des parents dont « *la qualité des relations construites avec les parents constituent un élément déterminant dans l'accomplissement de la mission confiée au service public de l'éducation* ». De plus, le PPRE¹⁵ est « *fondé sur une aide pédagogique d'équipe qui implique l'élève et associe sa famille* ». Ensuite, le décret¹⁶ n°2006-935, modifie le code de l'éducation concernant les associations de parents d'élèves, et les représentants des parents d'élèves. Toujours dans un souci d'aider les élèves en difficultés et leur famille, le contrat de responsabilité parentale¹⁷ est proposé aux parents pour les enfants qui sont absentéistes et qui dégradent les locaux... Le contrat rappelle aux parents leurs droits et leurs devoirs et leur offre un accompagnement social, afin de les soutenir dans l'exercice de leurs responsabilités vis-à-vis de leurs enfants. Le rapport¹⁸ de l'Inspection Générale nous montre qu'en ZEP, il y a une concentration de difficultés sociales et scolaires. Les chapitres deux et trois prévoient d'« *établir et renforcer le lien avec les parents en présentant pour chaque discipline les enjeux de l'année et le travail personnel attendu, en faisant des temps de bilan de véritables moments de dialogue* ». La circulaire¹⁹ n°2008-102 propose **d'améliorer les relations avec la famille pour réussir l'intégration**. Elle s'inscrit dans le programme d'actions de la convention cadre : « *pour favoriser la réussite scolaire et promouvoir l'égalité des chances pour les jeunes immigrés ou issus de l'immigration* », signée le 27 décembre 2007. Sur la base du volontariat, des parents issus de l'immigration ou non

¹⁰ Ministère de l'Éducation Nationale, (10 mai 2001), Bulletin Officiel n°19, circulaire n°2001.078

¹¹ Ministère de l'Éducation Nationale, (11 septembre 2003), Bulletin Officiel n°33, circulaire n°2003-133.

¹² Ministère de l'Éducation Nationale, (18 janvier 2005), Loi n°2005-32, *Loi de programmation pour la cohésion sociale*.

¹³ Ministère de l'Éducation Nationale, (23 avril 2005), Loi n°2005-380, *Loi d'orientation pour l'avenir de l'école*.

¹⁴ Ministère de l'Éducation Nationale, (25 août 2006), Bulletin Officiel n°31, circulaire n°2006-137

¹⁵ Programme de personnalisé de réussite éducative.

¹⁶ Ministère de l'Éducation nationale, (28 juillet 2006), décret n°2006-935.

¹⁷ Ministère de l'Éducation Nationale, (1 septembre 2006), décret n°2006-1104.

¹⁸ Rapport de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale n° 2006-075, (octobre 2006)

¹⁹ Ministère de l'Éducation Nationale, (25 juillet 2008), Bulletin Officiel n°31, circulaire n°2008-102, *Ouvrir l'école aux familles et réussir l'intégration*.

peuvent bénéficier d'un dispositif afin de maîtriser la langue pour une meilleure insertion au travail, et de connaître les principes de la République et ses valeurs pour une meilleure insertion dans la société. Il leur est aussi possible d'avoir une meilleure connaissance de l'institution scolaire, des droits et devoirs des élèves et des parents, et d'appréhender les moyens d'aider les enfants dans leur scolarité. Ces actions, sous forme d'ateliers, représentent 120 heures. Dans la circulaire²⁰ n°2013-142 on nous propose de « *Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires* ». Le but est « *d'améliorer les résultats du système éducatif* » car « *pour construire l'École, une coopération renforcée avec les parents, particulièrement avec les parents les plus éloignés de l'institution scolaire, constitue un enjeu majeur* ». **Pour cela, il faut construire de nouvelles modalités de coopération avec les parents et développer des actions d'accompagnement à la parentalité.** Le dispositif « *ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration* » de 2008 est rebaptisé en 2014 lors de la parution de la circulaire²¹ n°2014-165 « *Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants.* » Elle s'adresse à tous les parents étrangers allophones qui souhaitent bénéficier des activités proposées. Elle vise à favoriser leur intégration en les impliquant dans la scolarité de leur enfant. Les formations ont pour objectifs de permettre l'acquisition du français, de présenter les principes et les valeurs de la République pour une meilleure connaissance de l'Institution scolaire ainsi que les modalités d'exercice de la parentalité. Il s'agit d'offrir aux parents des clés pour aider leurs enfants au cours de leur scolarité. Le but est de faire connaître aux parents les attentes de la communauté éducative en favorisant leur participation à la vie de l'École. Il y a des différences entre les attentes institutionnelles et les attentes des parents. Ce dispositif doit permettre de nous comprendre pour prévenir d'éventuelles dissensions.

Nous ajoutons que dans le référentiel de compétences des métiers du professorat de l'éducation²², deux compétences font références au lien de communication avec les parents : « *coopérer avec les parents d'élèves* » et « *coopérer avec les partenaires de l'école* ».

Face aux besoins de maîtriser les codes de l'Institution et d'impliquer d'avantage les parents dans l'école pour la réussite des élèves, en 2008 à Créteil un outil est créé : « *la mallette des parents* ». Elle s'organise autour de trois rencontres annuelles qui permettent aux parents et professionnels de l'éducation d'aborder la scolarité de l'élève, la vie au sein de l'établissement, le fonctionnement de l'école. En 2016, le site « *la mallette des parents* » ouvre. La mallette permet aux équipes pédagogiques d'accompagner et de soutenir les parents en leur rendant plus compréhensibles le sens et les enjeux de la scolarité de leur enfant et le fonctionnement de l'Institution scolaire. Elle

²⁰ Ministère de l'Éducation Nationale, (15 octobre 2013), circulaire n°2013-142, *Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires*.

²¹ Ministère de l'Éducation Nationale, (14 novembre 2014), circulaire n°2014-165, *Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants*.

²² Ministère de l'Éducation Nationale, (25 juillet 2013), Bulletin Officiel n°30, *référentiel de compétences des métiers du professorat de l'éducation*.

propose aussi des conseils, des réponses, des ressources et outils pour renforcer la coopération entre l'école et les parents, puisque la coéducation participe à la réussite scolaire de chaque enfant.

Comme nous pouvons le voir, la place des parents dans l'école est un sujet important à la vue du nombre de décrets, circulaires ... parus au Bulletin Officiel. Malheureusement les dispositifs efficaces qui prennent en charge de façon globale l'élève et sa famille ne sont déployés que dans les zones les plus difficiles. Les dispositifs devraient être étendus aux établissements plus populaires qui rencontrent aussi des difficultés à avoir un lien avec la famille (surtout en lycée professionnel). La Cour des Comptes soulève aussi le problème de l'empilement des dispositifs qui ne sont pas toujours efficaces, mais qui coûtent très chers (Collas, 2019).

I.3. Des parents trop près ou trop loin de l'école, un équilibre à trouver

I.3.1. *Des parents trop présents voir envahissants*

Le niveau de scolarisation et le niveau socio-économique est dépendant de l'implication des parents dans les relations école famille. La facilité avec laquelle certains parents s'impliquent dans la vie de l'école est liée à leur appartenance sociale et au niveau de scolarisation. (Périer, 2007) Les parents qui s'impliquent le plus dans la vie scolaire sont ceux des classes moyennes et aisées. (Tartare Anouka, 2018) D'après les enseignants, il existe des parents qui s'occupent peu de la scolarité de leur enfant et ceux trop présents qui voudraient contrôler ce que les enseignants apprennent aux enfants. (Michèle, et al., 2008) D'une manière générale beaucoup de parents sont impliqués dans la scolarisation de leur enfant. Cependant les parents des classes favorisées sont trop présents ou envahissants. Les parents aux revenus modestes sont eux aussi très actifs et impliqués dans la scolarisation de leur enfant mais les facteurs socio-économiques influencent sur le type de participation. (Abdeljalil Akkari, 2009) Il y a les parents « familiers de l'école » (Feyfant, 2015) et les familles qui en sont éloignées. Pour les enseignants, les parents qui s'investissent le plus dans la scolarité finissent par devenir envahissants. (Feyfant, 2015) Dans la même idée, les parents surinvestis rendent les enseignants réfractaires à leur présence à l'école. Ils s'occupent exclusivement de l'éducation scolaire de leur enfant mais pas de l'école. Ils veulent une école qui corresponde exactement aux besoins de leur enfant.

Ces parents qui suivent la scolarité de très près de leur enfant avaient souvent des parents qui n'ont pas suivi d'aussi près la leur. D'après (Faure, 2020) ces parents sont le produit d'une époque et les parents mettent la pression sur l'école. Certains parents rajoutent même du travail à leur enfant en plus de celui de l'école.

Les parents surinvestissent dans l'éducation (écoles de prestiges) pour que leur enfant ait des diplômes et ne changent pas de classe sociale (Faure, 2020). Il y a deux freins à une trop grande implication des parents dans l'école. Premièrement les méthodes d'apprentissages ont changé, ils ne peuvent plus apprendre à leurs enfants avec les mêmes méthodes qu'eux-mêmes ont connus

(Kakpo, 2012). Deuxièmement les parents trop investis dans l'école ont délaissé le temps consacré à la famille (Larivée & Larose, 2014).

1.3.2. *Des parents trop loin de l'école, même absents*

De façon générale, le facteur social joue un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire. L'échec scolaire est plus important que la moyenne dans les zones d'éducation prioritaires. Les enfants réussissent moins bien car il y a beaucoup de primo arrivants. Pour eux la langue est un moyen de communication alors que dans les familles des milieux favorisés c'est un moyen de réflexion (Gatien, 2014).

Les études rapportent qu'en France nous sommes les premiers à inscrire nos enfants au soutien scolaire, ce qui suppose que les parents s'occupent de la scolarité des enfants (Kakpo, 2012). Mais à en croire les dires des enseignants ce n'est pas le cas, puisqu'ils se plaignent surtout dans les zones défavorisées de ne pas voire suffisamment les parents. Il y a plusieurs explications au fait que certains parents se désintéressent de la scolarité de leur enfant. Il existe les parents indifférents qui considèrent que la responsabilité de la scolarité incombe à l'école. Les parents de « *bonnes volontés* » mais impuissants qui « *répètent les conseils des enseignants à leur enfant* » (Feyfant, 2015). D'après une étude réalisée au Québec reposant sur des entretiens avec des familles immigrées dont les enfants ont réussi leur parcours scolaire, les attentes sont fortes pour atteindre un certain niveau social (Vatz Laaroussi, et al., 2008). Les parents des classes populaires attendent beaucoup de l'école jusqu'à lui imputer des tâches qui ne relèvent pas de sa mission (Périer, 2012). Les familles populaires souhaitent que leur enfant réussisse pour grimper dans l'échelle sociale et ne pas avoir des postes d'exécutant. **Nous pouvons remarquer une contradiction. L'école reproche aux parents leur ingérence et leur manque d'implication. Mais il y a un paradoxe entre l'investissement que l'on demande aux parents et le fait qu'ils doivent rester à la porte de l'école** (Faure, 2020).

Les familles défavorisées participent peu à la vie de l'école car elles n'ont pas les codes. Personne ne prend le temps d'expliquer aux parents ce que font les élèves en classe, on ne rend pas explicite les attentes de l'école (Gatien, 2014). En plus du manque de compréhension des attentes de l'école, les parents issus de l'immigration semblent développer un sentiment de compétence inférieur par rapport aux autres parents. **D'après une étude sur le sentiment de compétence parental (Poncelet, et al., 2016), les auteurs postulent que les parents décident de participer au suivi scolaire de leur enfant en fonction de la compréhension qu'ils ont de leur rôle parental, de leur sentiment de compétence, et dans une moindre mesure, des invitations à participer de la part des enseignants.**

Dans l'ensemble, les familles des classes populaires et défavorisées font une confiance presque aveugle à l'école. Ils pensent que leur enfant apprend les savoirs et connaissances nécessaires et qu'ils n'ont pas besoin d'intervenir. Ils ont totalement confiance en l'institution scolaire. Ils attendent d'être sollicités et les relations deviennent hostiles et peuvent aller jusqu'à l'abandon

éducatif. (Tartare Anouka, 2018) Un problème s'ajoute dont nous n'avons pas toujours conscience, c'est la barrière de la langue. Nous reprochons aux parents de ne pas lire les mots mais en sont-ils capables ? Il n'y a pas d'interprète pour les parents non francophones, ce sont les élèves qui traduisent (Gatien, 2014). 75% des enseignants attribuent les difficultés scolaires aux parents (Kakpo, 2012). Pour eux la démission des familles s'explique par des pratiques éducatives trop peu contrôlées et un manque d'intérêt des familles pour l'école (Périer, 2007). **En vérité la plupart des parents se mobilisent d'une façon ou d'une autre pour soutenir la scolarité de leur enfant, mais lorsque leurs stratégies ne correspondent pas à la norme scolaire, elles sont invalidées voire niées.** (Abdeljalil Akkari, 2009)

Une défiance est née entre les parents et les enseignants. En tant que professeurs, nous contactons la famille seulement pour faire des remontrances à l'élève, alors que le parent ne diagnostique pas au quotidien des comportements ou attitudes inadaptés de leur enfant. Le parent dans ce cas remet en cause l'enseignant pour des discriminations sociales ou ethniques. Les remarques négatives sur leur enfant éloignent le parent qui peut faire bloc autour de l'enfant (Périer, 2012).

I.4. Les différentes modalités de collaboration entre école et familles

I.4.1. La confiance

Nous avons déjà vu que du côté des parents, la confiance envers l'école était présente. Qu'en est-il des élèves ? Dans une étude qualitative réalisée au Québec (Rousseau, et al., 2009) les auteurs ont réalisés des entretiens semi-directifs avec des jeunes en établissement spécifique. La majorité des participants notent que les éléments suivants favorisent le lien de confiance positif avec les enseignants : les stratégies pédagogiques utilisées en classes, les qualités personnelles de l'enseignant et le temps passé avec l'enseignant. Les élèves disent que pour avoir confiance en l'enseignant il doit les motiver, être gentil, avoir de l'humour, être à l'écoute, être respectueux, être discret, avoir de l'intérêt pour la matière enseignée, de l'intérêt pour l'élève. Il doit aimer ses élèves et son travail. Les élèves demandent aussi qu'il comprenne les difficultés scolaires et personnelles. Au contraire l'enseignant n'aspirant pas confiance aux élèves crie, est sévère, manque de respect aux élèves, est injuste et son apparence physique a aussi son importance. Les élèves invoquent aussi le fait d'avoir confiance en eux avant de donner leur confiance à un tiers. Pas facile d'avoir confiance en soi en pleine adolescence en étant en difficulté scolaire. Les élèves estiment que la confiance est méritoire, doit-être réciproque et respectueuse. Pour certains, ce sont les qualités personnelles de l'enseignant qui favorisent la confiance ainsi que le temps passé avec l'enseignant. Dans un autre rapport, les auteurs mettent en avant les croyances qu'ont de futurs enseignants en Bachelor de l'éducation au Luxembourg à l'égard de l'engagement parental et des relations école-famille. (Poncelet, et al., 2016) **Il ressort de l'analyse théorique que la confiance de chacun des**

acteurs, serait propice à une optimisation de l'organisation scolaire. Les échanges avec les parents étant considérés par les enseignants, ceux-ci deviennent des véritables partenaires éducatifs. D'après les étudiants la confiance constitue un levier pour l'amélioration des performances, elle peut atténuer l'effet négatif entre niveau socio-économique faible et les performances scolaires.

1.4.2. **Le partenariat une autre modalité pour créer le lien avec les familles**

Le partenariat : « *Correspond à un modèle de relations dont les éléments les plus souvent admis sont les suivants : association, exercice, jeu, entre plusieurs parties (personnes ou institutions, sur la base d'une négociation, dans un (ou des) objectif(s) commun(s), chacun a égalité (de droit, de pouvoir), chacun a ses caractéristiques propres (et non pas des caractéristiques identiques), elles établissent un contrat, qui définit les modalités de leur engagement (méthode, règles...)* » (Maraquin, 2015). Pour renforcer le partenariat école/famille il y a des prérequis pour la famille :

- La compréhension du « mode d'emploi » des échanges.
- Les conditions pratiques. (Horaires)
- Maîtriser la langue.
- La capacité à suivre l'élève et aider aux devoirs.

« *Le partenariat c'est transformer les enfants en élèves et consacrer les parents dans leur responsabilité éducative* » (Périer, 2007). D'après une autre étude réalisée au Québec, les auteurs font des entretiens avec des migrants et des autochtones. Ils mettent en évidence qu'il y a plusieurs modèles de collaborations. (Vatz Laaroussi, et al., 2008) Il y a le modèle de **l'implication assignée**. C'est la participation aux réunions, la venue des parents aux rencontres avec les enseignants, l'engagement dans les activités parascolaire ... **La collaboration partenariale** : qui place à égalité les relations écoles familles. Les parents se sentent à niveau égal du point de vue la situation socio-économique et de la culture. Une autre modalité du partenariat est **la collaboration avec un espace de médiation**. Pour que l'école et familles se rejoignent dans un lieu dédié est proposé. C'est « *Un tiers qui assure la médiation* » (Vatz Laaroussi, et al., 2008, p. 11). Les parents allophones sont ceux qui se servent le plus de cet espace de médiation « *auquel ils vont déléguer les fonctions de sociabilisation et d'éducation* » (Vatz Laaroussi, et al., 2008, p. 11). Les parents utilisent aussi **la collaboration distance assumée** c'est-à-dire qu'ils font appel à un tiers de la famille, de la communauté ethnique ou religieuse qui participe à l'éducation et à la sociabilisation de l'élève. La partie instruction de l'élève étant toujours réalisée de la part de l'école. Enfin d'après les auteurs la dernière modalité est : **la collaboration fusionnelle**. C'est l'école qui va dans la famille. Un enseignant donne un exemple : Il gare régulièrement sa voiture dans le quartier, les habitants le reconnaissent et le saluent. Le jour où il a besoin de voir un parent, il se rend directement à son domicile. Les remarques sont perçues comme constructives et il arrive qu'il dine chez les parents.

Les différents partenariats doivent être adaptés en fonction des régions. **Nous constatons qu'il y a différents modes de partenariats qui ne placent pas le parent dans la même position vis-à-vis de l'enseignant et de l'école.**

1.4.3. **La collaboration**

La collaboration peut être définie comme : « *l'action de collaborer, de participer à une œuvre avec d'autres* » (Larousse, 2021). Une étude Suisse qui se déroule à Genève en zone REP²³ porte sur les différents modes de collaborations mis en œuvre dans plusieurs établissements afin de favoriser la réussite scolaire des élèves. La collaboration devient « un mode d'action » qui vise une considération particulière des situations qu'elles soient individuelles (chacun des élèves) ou collectives (le contexte de chaque établissement) (Payet, et al., 2018). A la suite des entretiens réalisés auprès des enseignants, ce sont les parents qui n'ont pas la capacité d'aider leur enfant d'un point de vue scolaire. Ils s'impliquent peu dans la scolarité de leur enfant et délèguent totalement l'instruction aux enseignants. **Le manque de collaboration avec les parents oblige les enseignants à recueillir des informations auprès des collègues, des directeurs, infirmières, psychologue ou médecin scolaire.** De ce fait l'établissement scolaire est déjà un lieu collaboratif. Les enseignants décèlent souvent des troubles de dyslexie, des modes éducatifs inappropriés, des troubles du développement cognitifs ou psychologiques sur les enfants en difficulté, ce qui les déresponsabilisent de l'échec scolaire mais qui nécessite une prise en charge extérieure. Malheureusement, les enseignants n'ont que rarement des retours de spécialistes qui prennent en charge leurs élèves. (Payet, et al., 2018)

Dans une autre étude québécoise, le gouvernement a mis en place de nombreuses mesures pour augmenter le niveau scolaire et le niveau de réussite des élèves des milieux défavorisés. Pour cela il a créé différents programmes pour favoriser l'implication parentale et la collaboration avec les parents. Par exemple un programme s'adresse aux parents citoyens en favorisant l'employabilité de ceux-ci. De nombreux parents ont eu des retombées positives avec un emploi, une stabilité avec l'emploi et une stabilité scolaire pour l'élève, ainsi que la création d'un réseau social et un bien être psychologique. **Dans le programme on propose aux parents de participer aux devoirs à la maison, des activités d'informations aux parents, et le développement de compétences parentales. La mise en place de ces programmes a pour effet l'amélioration des comportements des élèves à l'école, une diminution des comportements agressifs, et, ce à l'école, à la maison, ou dans la communauté** (Larivée & Larose, 2014). Du côté des enseignants, les effets sont positifs, ils ont recours à des stratégies de gestion de classe plus appropriées, à une autonomie et une conscience professionnelle accrues. Les enseignants ont aussi des aptitudes et une communication avec les familles plus positives, plus efficaces, de meilleures relations, et plus de concertation entre les partenaires. Avec ce type de public, le risque est que l'enseignant propose des activités qui sont « accrocheuses » mais qui sont peu intéressantes du point de vue intellectuel. Ou encore que

²³ Réseau d'éducation prioritaire.

l'enseignant donne des activités trop faciles aux élèves en difficultés ce qui ne les fait pas progresser. (Gatien, 2014)

1.4.4. **La co-éducation**

Le terme co-éducation peut être défini ainsi : Il « renvoie aux relations parents/professionnels relatives à l'éducation des enfants, et cela concerne les différents milieux extra-familiaux, tels que les crèches, l'école, les lieux éducatifs et thérapeutiques, les lieux d'accueil, etc. » (Larousse, 2021)

Le préfixe « co » implique que l'acte « d'éduquer » va s'effectuer « avec », ce qui signifie « la présence d'au moins deux personnes à effectuer l'action d'éduquer, parfois simultanément, parfois successivement. » (Bardou, juin 2015) **L'école place souvent les parents comme des « sous-traitants ». (Hazan, 2012) Ils doivent terminer les devoirs à la maison, signer une note, ils sont trop souvent des « auxiliaires de l'école ». Dans le sens de la coéducation il faudrait que le travail à la maison soit complémentaire de celui fait à l'école. Á la maison, les enfants doivent apprendre « ce qui sert dans la vie ». Les parents doivent agir en complémentarité de l'école sans reproduire le travail qui a été fait à l'école, il ne s'agit pas de faire des « doublons », mais de donner aux parents les outils nécessaires « pour favoriser l'autonomie de l'élève ». La culture par exemple, le sport sont des activités qui peuvent être initiées par la famille et qui favorisent la sociabilisation de l'enfant.**

Il n'y a pas de mode d'emploi pour collaborer de façon efficace avec les familles populaires ou de telle ou telle origine ethnique. L'ensemble des dispositifs mis en place par l'Education Nationale portent déjà ses fruits dans les zones prioritaires, mais devraient être étendu à un public plus large.

La confiance, le partenariat, la collaboration et la coéducation sont des outils pour l'enseignant. D'après nos recherches ses modalités doivent être associées et se compléter pour un meilleur résultat. Il n'y a pas une façon de travailler avec les familles, mais plusieurs. En tant qu'enseignant il faut s'adapter à son public. En lycée professionnel, il y a beaucoup plus d'élèves issus de l'immigration, plus qu'en lycée général (Gatien, 2014). Notre région étant fortement impactée par l'industrie et le chômage, nous avons fait des recherches sur le bassin social du Pays de Montbéliard.

1.5. **Le contexte socio-économique du Pays de Montbéliard**

Nous cherchons à comprendre le contexte socio-économique dans lequel j'enseigne. D'après nos lectures, celui-ci influe sur les difficultés que rencontrent les élèves au niveau scolaire, mais aussi au niveau social. Cela joue aussi sur les relations que nous pouvons avoir avec les parents. En effet même si l'établissement n'est pas classé REP, nous rencontrons des difficultés de comportement avec les élèves et des difficultés dans les relations avec les parents. Ils ne se présentent pas aux rendez-vous, ne participent pas aux réunions, les élèves n'ont pas toujours le matériel nécessaire,

d'autres ne peuvent pas prendre certains bus ou les repas à la cantine faute d'argent. D'autres sont souvent absents ou en retard car ils ne sont pas levés et ont joué aux jeux vidéo une partie de la nuit. Beaucoup ne possèdent pas d'équipement informatique, ce qui a été compliqué pendant le confinement.

1.5.1. **Une région très industrialisée**

Le Doubs est un département appartenant à la région Bourgogne Franche-Comté. Il est limitrophe avec le département du Jura, de la Haute Saône, le Territoire de Belfort et la Suisse. Le Pays de Montbéliard compte 72 communes pour 142 000 habitants.

Cette région a vu s'installer des usines car elle dispose de nombreux cours d'eau. Au début du 20ème siècle, il y a de nombreuses filatures, des forges, des mines où l'ont extrait le fer. C'est en 1889 que Peugeot sort le premier véhicule automobile. C'est en 1912 que le constructeur automobile achète des terrains pour y construire des usines. En 1920 sort la Peugeot 201. Le site produira 90 000 modèles de 1929 à 1937. (PSA, 2017)

Au 19ème siècle et durant une partie du 20ème, les patrons des usines développent une politique paternaliste. Ils interviennent dans la vie quotidienne de leurs employés. Ils commencent à construire en 1934 des cités pour loger ces derniers (les cités de Pologne, du Maroc...), les bus Peugeot passaient chercher leurs employés chez eux pour les emmener à l'usine. Peugeot a même ouvert des supermarchés sous l'enseigne Ravi pour que les employés puissent faire leurs courses. En 1970 Peugeot est le deuxième producteur de voitures en France après Renault. En 1978 l'usine compte 39 000 emplois, contre 7000 aujourd'hui. Il y avait aussi le site Japy qui fabriquait des montres, l'Épée²⁴ à Sainte-Suzanne. Il y a toujours les usines Faurecia qui sont leader de l'industrie de la technologie de l'automobile. Plusieurs sites se sont construits autour de Peugeot. Un grand nombre de sous-traitants se sont installés. C'est le site de Technoland qui s'est créé pour accueillir encore aujourd'hui 200 entreprises. Sur le territoire de Belfort il a aussi Général Électrique et ses sous-traitants. Après la crise de 2008, Peugeot ne compte plus que 12500 employés, l'usine à recours à des intérimaires durant les périodes de forte production ce qui rend le travail précaire. À cause de la robotisation, des crises économiques, de la mondialisation, de la délocalisation, de la désindustrialisation du pays, il y a eu une perte considérable du nombre d'employés dans l'industrie.

La majorité des élèves de lycée professionnel sont issus des classes populaires voire défavorisées. Les parents de nos élèves travaillent souvent dans des usines à des postes d'employés en production par exemple. D'autres sont au chômage. Tout cela engendre de la pauvreté et de la précarité.

²⁴ Célèbre marque de montres de luxe créée et développée à Sainte Suzanne (Pays de Montbéliard).

1.5.2. **Quelques chiffres sur Le Pays de Montbéliard**

Selon l'INSEE²⁵ qui comptabilise le taux de pauvreté qui est en moyenne en France de 14% en 2016, Sochaux, Bethoncourt sont classés 215ème avec un taux de 26%, Montbéliard et Audincourt sont 317ème avec 25%, Grand-Charmont 454ème avec un taux de 22%, suivi de Valentigney 619ème 20%, puis Héricourt, Mandeure et Hérimoncourt avec 15 % de taux de pauvreté. A cela s'ajoute le taux de chômage de la population âgée de 15 à 64 ans qui est de 21,2% pour Montbéliard contre 10,9% dans les villes en 2017. Le chômage chez les jeunes entre 15 et 24 ans est de 29% à Montbéliard contre 25,9% dans les autres villes moyennes et de 20,9% chez les 25/54 ans contre 9,5%. Le Pays de Montbéliard est confronté à de grandes difficultés économiques.

D'après un récent article de L'Est Républicain (Jimenez, 2020) l'INSEE a mis à jour les données de la population légale dans la région Bourgogne Franche-Comté. La Doubs gagne 0,3% de population ce qui s'explique par une augmentation de la population dans le Haut-Doubs proche de la frontière Suisse. Cette région est plus riche car les travailleurs passent la frontière pour avoir des revenus plus importants. Par contre le Territoire de Belfort perd 0,3% de sa population ce qui s'explique par la perte d'emplois dans cette région très industrialisée.

1.5.3. **La précarité dans les quartiers**

Dans les années 1960, beaucoup d'immigrés s'implantent dans la région pour travailler dans les usines. Les diverses municipalités construisent des logements sociaux d'où l'émergence des quartiers. Dans chaque ville de la Communauté du Pays de Montbéliard, il y a des quartiers au climat social tendu. Récemment dans un de ces quartiers, des caméras de surveillance ont été détruites ainsi qu'un engin de chantier qui a servi à détruire des lampadaires pour enfin être brûlé. Le montant des dégâts avoisine les 100 000€. Les quartiers sont devenus des plaques tournantes de la drogue. D'après l'agence nationale de la cohésion des territoires il y a à la Petite Hollande qui est classée zone prioritaire seulement 28,1% des ménages qui sont imposables, 71,9% des ménages sont locataires et n'ont pas accès à la propriété, le taux de pauvreté est de 42,9% en 2014. Nous pouvons imaginer que ces chiffres sont approximativement les mêmes pour l'ensemble des autres quartiers du Pays de Montbéliard. En plus de cette grande précarité des ménages, il y a beaucoup de communautarisme. Ce sont majoritairement les enfants issus de ces familles que nous retrouvons dans nos classes. En effet d'après (Meirieu, 2000) « *les professeurs de lycées professionnels, qui vivent les situations sociales les plus difficiles* ».

Sur le site de macommune.info (Alexane, 2019) en 2018 dans le département, les violences sexuelles ont augmenté de 40%. D'après le Procureur de la République c'est « *une situation qui était cachée, passée sous silence.* » Les atteintes volontaires à l'intégrité physique sont aussi en hausse par rapport à 2017 de plus de 367 faits. Le taux de 9,81% est légèrement supérieur à la

²⁵ Institut national de la statistique et des études économiques étude de 2016 parue le 27/12/2018.

moyenne nationale. Les violences physiques intra-familiales étaient en 2017 de 1593 faits contre 1828 en 2018. Nous pouvons aussi noter une augmentation de 9,9% des coups et blessures volontaires, une augmentation de 31% des infractions à la législation sur les stupéfiants. D'autres chiffres sont plus encourageants avec une baisse de 39 faits concernant les vols de véhicules et un nombre de cambriolages qui se maintient par rapport à 2017.

D'après l'INSEE en 2017 la part des non diplômés à Montbéliard est de 25,3% par rapport aux autres villes moyennes qui est de 16%. Il en est de même pour l'ensemble des diplômés. Montbéliard affiche un niveau de personnes diplômés inférieur à la moyenne des autres villes de France sauf pour les niveaux bac + 5 pour lesquels la moyenne est légèrement supérieure. Cela peut s'expliquer car il y a de nombreux cadres dans la région notamment sur les sites industriels.

Concernant les classes de seconde baccalauréat professionnel qui font l'objet de mon étude, la classe des 2MHRA²⁶ compte 18 élèves. 88.9% des élèves vivent dans le Pays de Montbéliard, 11.1% dans le Territoire de Belfort. 33% des familles sont monoparentales, 39% sont boursiers.

La classe de 2MHRB compte aussi 18 élèves. 72,22% vivent dans le Pays de Montbéliard, 16,67% vivent dans le Territoire de Belfort et 11,11% à la campagne. 10 élèves sur 18 vivent avec un seul parent soit 55.55%. 50% des élèves de la classe sont boursiers.

Le montant de la bourse est calculé en fonction du revenu fiscal et du nombre d'enfants à charge. L'aide va de 147€ à 311€²⁷. Par exemple pour un enfant à charge et un revenu fiscal annuel de 18 606€ la famille peut bénéficier de 147€ par trimestre d'aide. Sur l'ensemble des deux classes soit 36 élèves, 16 sont boursiers. 12 élèves touchent le montant maximal de la bourse. Nous pouvons imaginer que la description du climat socio-économique du Pays de Montbéliard correspond à la population que nous avons dans notre lycée. Les familles sont pour presque la moitié boursière donc précaires. En plus des bourses dont les familles peuvent bénéficier, il y a d'autres aides pour les élèves comme : la prime de rentrée scolaire, les bourses de lycées, les bourses au mérite, le fond social lycéen pour les cantines. Nous pouvons imaginer que les familles précaires de lycée professionnel peuvent bénéficier d'autres aides de l'Etat comme les APL²⁸ ou le RSA²⁹.

1.5.4. *Le radar de comparaison*

En 2017, le lycée a réalisé une étude qui met en corrélation la réussite aux examens, le contexte socio-économique des familles, le nombre d'heures de cours élèves. Il apparaît que le nombre d'élèves boursiers est de 35.91% alors que celui du département est de 18.41%. Le rapprochement est à faire avec la situation socio-économique du Pays de Montbéliard. Le pourcentage des familles

²⁶ Seconde bac professionnelle de la famille des métiers de l'hôtellerie restauration groupe A.

²⁷ Service public.fr consulté le 22 mars 2021.

²⁸ Aide personnalisée au logement.

²⁹ Revenu social d'activité.

défavorisée est de 10% supérieur à celui du département. Le nombre d'heures par élève est de 2.17 contre 1.54 pour le département. Le taux de réussite aux examens est dans tous les cas en CAP, baccalauréat professionnel inférieur au taux de réussite du département de 3 à 10%.

Contenu de nos lectures, nous pouvons voir que l'école essaie de se rapprocher des familles à travers le temps depuis de nombreuses années. Puis c'est l'institution qui dès 1989 intègre les parents dans l'école à travers la loi d'orientation sur l'éducation. C'est le début d'une entrée progressive des parents dans l'école. Ce qui sera suivi par de multiples lois, décrets, parutions au journal officiel afin d'offrir aux parents une meilleure compréhension des codes, des attentes de l'école, pour une meilleure réussite scolaire de l'élève. Les dispositifs mis en place, et qui sont efficaces ne sont déployés que dans les zones difficiles ce qui limite l'accès au plus grand nombre. D'après nos lectures, l'ensemble des parents quelle que soit la classe sociale s'intéressent aux résultats scolaires de leur enfant. Cependant ils n'ont pas la même façon d'aborder l'école et le contact avec les professeurs. Les familles les plus modestes font une confiance aveugle à l'institution c'est pourquoi nous pensons qu'ils ne s'intéressent pas à l'école. Au contraire les familles les plus aisées sont parfois trop présentes car les parents souhaitent que leur enfant réussisse son parcours scolaire pour ne pas changer de classe sociale. Malgré les efforts de l'institution, les relations avec les familles sont difficiles et même parfois inexistantes. D'après les études dont nous venons d'extraire le contenu, un certain nombre de modalités de collaborations a été testé pour tisser un lien de confiance avec les familles et les élèves. Les modalités sont : le partenariat, la collaboration et la co-éducation. D'une façon générale l'utilisation de plusieurs de ses modalités avec les familles ont des effets positifs : meilleure compréhension des parents des attentes et des codes de l'école, les parents deviennent des partenaires, les parents sont capables de suivre les devoirs de leur enfant...

Nous concluons que l'ensemble des dispositifs qui mobilisent le partenariat, la collaboration et la co-éducation augmentent le degré de confiance des familles et des élèves. Les résultats sont positifs tant sur les familles que sur la réussite de la scolarité de l'élève. Dans le cadre de mon étude nous nous demandons :

Comment optimiser les relations entre l'école et les familles en lycée professionnel par le biais de l'information et de la communication ?

II. Deuxième partie : le déroulement de l'expérimentation

Cette seconde partie a pour but de répondre à ma problématique : **Comment optimiser les relations entre l'école et les familles en lycée professionnel par le biais de l'information et de la communication ?** mais aussi de valider ou invalider les hypothèses de la recherche que nous allons

formuler. Pendant quatre mois, nous avons communiqué avec les familles sur ce que faisaient les élèves en atelier par le biais d'un compte rendu d'activités que j'ai envoyé de façon hebdomadaire mais aussi par le biais de l'ouverture d'un compte Facebook au nom de la classe. Le but était d'instaurer une relation de confiance avec les parents, et de mesurer au terme de l'expérience s'il y avait une amélioration des relations école familles. Tout d'abord, nous présenterons la méthodologie : les modalités de communication avec les familles, l'élaboration du questionnaire visant à mesurer les relations école familles et le profil des répondants. Enfin nous présenterons les résultats, nous les discuterons et conclurons sur les apports et limites de la recherche ainsi que les perspectives. J'ai choisi d'utiliser la méthode de la collaboration, et de l'information envers les parents pour accroître leur confiance envers l'école. Celle-ci peut « *atténuer l'effet négatif entre niveau socio-économique faibles et performances scolaires* ». (Poncelet, et al., 2016)

Les hypothèses de la recherche sont les suivantes :

- 1- Hypothèse 1 : H1 Les parents de deux classes de même niveau de mon établissement accordent la même confiance aux enseignants.
- 2- Hypothèse 2 : H2 Le groupe de parents avec lequel il n'y a pas de communication spécifique accorde un degré de confiance envers les enseignants et l'école stable dans le temps.
- 3- Hypothèse 3 : H3 Il est possible d'accroître dans le temps le degré de confiance des parents envers les enseignants et l'école en communiquant avec eux sur ce que leur enfant fait, et apprend en atelier.
- 4- Hypothèse 4 : Ha On accroît la confiance des parents envers les enseignants et l'école en communiquant avec ceux-ci par rapport au groupe avec lequel nous ne communiquons pas.

Hb : On accroît le degré de confiance des parents envers les enseignants en communiquant avec ceux-ci sur ce que fait son enfant en atelier et ce qu'il apprend.

Hc : On accroît le regard du parent sur l'engagement des enseignants et les relations école familles en communiquant avec eux sur ce que fait et apprend son enfant en atelier.

Hd : On augmente l'engagement des parents à domicile pour la réussite scolaire de leur enfant et les relations école familles en communiquant avec les parents sur ce que fait et apprend son enfant en atelier.

He : On augmente l'engagement des parents au lycée pour la réussite scolaire de leur enfant et les relations école familles en communiquant avec les parents sur ce que fait et apprend son enfant en atelier.

Nous souhaitons renforcer les liens entre l'école et les familles, pour une meilleure implication des parents dans le suivi et la réussite scolaire de leur enfant. Chaque semaine nous avons réalisé un compte rendu d'activités dans lequel nous avons rapporté les réalisations des élèves, des recettes

à faire à la maison avec les parents où nous invitons ces derniers à suivre les devoirs à la maison avec leur enfant. Avant de commencer à envoyer le compte rendu, nous avons mesuré à l'aide d'un questionnaire leur confiance en l'école et les professeurs, et leur engagement pour la réussite de leur enfant. Nous avons administré un second questionnaire au terme de l'expérience pour mesurer les éventuelles améliorations des relations. La classe des 2MHRA³⁰ dont je n'avais pas la charge nous a servi de groupe de contrôle. Je n'ai initié aucune relation avec les familles de cette classe afin d'établir un comparatif.

II.1. Le choix de l'échelle et rédaction du questionnaire

Concernant la confiance nous avons utilisé l'échelle d'une étude luxembourgeoise « *La confiance, un présupposé aux relations école-famille au périscolaire* » (Poncelet, et al., 2016). Les auteurs cherchent à démontrer l'importance des relations école-famille pour le cursus scolaire de l'élève. Ils décrivent et analysent les influences et les croyances des étudiants en Bachelor de l'éducation sur l'engagement parental et les relations école-famille.

Pour établir le questionnaire, ils utilisent quatre échelles. La première mesure la confiance de l'enseignant dans la relation école famille. Elle est a été réalisée par l'intermédiaire de l'échelle d' (Adams & Christenson, 2000). Elle est composée de dix-sept items. Les statistiques (coefficient alpha) révèlent une bonne stabilité de l'échelle. (Annexe 2)

La seconde échelle est validée (Hoover-Dempsey, et al., 2001). Elle comporte huit items. Elle vise à mesurer les croyances des enseignants à l'égard de l'importance perçue de l'engagement des parents dans l'éducation scolaire de leur enfant. La valeur de l'alpha de Cronbach s'établit entre zéro et un, étant considéré comme acceptable partir de 0,7. L'échelle a une cohérence interne acceptable. (Annexe 3)

La troisième échelle évalue le regard de l'enseignant sur les actions parentales menées à domicile susceptibles de renforcer l'engagement parental et les relations école-famille. Cette échelle demande aux enseignants leurs avis sur les « obligations de base parentales ». Elle a été conçue par Uludag (2006) (Annexe 4). Elle comporte onze items. Le coefficient alpha démontre une bonne stabilité de l'échelle.

La quatrième échelle (Annexe 5) mesure le regard de l'enseignant sur les actions enseignantes susceptibles de renforcer l'engagement parental et les relations école-famille. Elle comporte 16 items. Elle est empruntée à Hoover-Dempsey, Walker, John et Reed (2002). Cette échelle a une cohérence interne acceptable.

³⁰ Seconde baccalauréat professionnelle famille des métiers de l'hôtellerie restauration.

Pour chacune des échelles, les participants étaient invités à exprimer leur réponse en se positionnant sur une échelle de Lickert en six points : Tout à fait d'accord, d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord, en désaccord, pas du tout d'accord.

Nous avons repris les quatre échelles de cette étude et les avons légèrement adaptés au contexte de l'étude (Annexe 7) pour :

- Mesurer la confiance des parents envers les enseignants de la filière hôtellerie restauration. (Échelle 1)
- Mesurer le regard des parents sur l'engagement des enseignants et les relations école-familles. (Echelle 2)
- Mesurer l'engagement des parents à domicile pour la réussite scolaire de leur enfant et les relations école-famille. (Echelle 3)
- Mesurer l'engagement des parents au lycée pour la réussite scolaire de leur enfant et les relations écoles-familles. (Echelle 4)

Les questionnaires étaient administrés aux parents des deux classes de secondes baccalauréats professionnelle hôtellerie restauration. Ils étaient anonymes de façon à ce que les parents ne se sentent pas jugés et puissent répondre librement aux questions.

Dans le courriel ou nous nous adressions aux parents, nous avons précisé que les deux parents devaient répondre séparément sans se consulter et qu'ils devaient cocher la case avec laquelle ils étaient le plus d'accord. Evidemment nous adressions un mot de remerciement.

Les échelles n'étaient pas adaptées au contexte de mon étude, il fallait que nous adaptions certains items. Par exemple le premier item qui était adressé aux étudiants en Bachelor : « *Je suis convaincu qu'en général les parents du cycle 1... font du bon boulot en ce qui concerne l'accompagnement scolaire de leur enfant à domicile* », est devenu dans le cadre de mon étude : « *Je suis convaincu qu'en général les professeurs de la filière hôtellerie restauration en lycée professionnel : ...font du bon boulot en ce qui concerne l'accompagnement scolaire de mon enfant à l'école.* » Et ainsi de suite pour cette première échelle. (Voir questionnaire final en annexe 7). Malgré ces adaptations les coefficients de Cronbach montrent une cohérence inter-items de notre questionnaire. Nous rendrons compte plus loin de ces résultats.

Après avoir adapté le questionnaire, nous l'avons soumis à mon tuteur de mémoire qui apporte quelques corrections dans la tournure des phrases. Nous avons testé le questionnaire auprès de mes collègues pour voir si les questions étaient claires.

Les variables ont été mesurées avec l'échelle de Lickert en six points. L'échelle de Lickert permet de mesurer les attitudes chez des individus. En effet la littérature montre qu'une échelle est valable à

sept points, mais nous montre aussi qu'avec six points cela permet de trancher les avis, d'éviter la neutralité et de limiter l'ambiguïté. (Cardinale, 2021)

II.2. Calcul de l'alpha de Cronbach

Afin de vérifier s'il y avait une cohérence interne des items constitutifs des différentes échelles présentées, nous avons décidé de calculer le coefficient alpha de Cronbach de celles-ci. Le coefficient alpha de Cronbach est un indice statistique qui permet de vérifier la cohérence de l'ensemble des questions formant un questionnaire. La communauté scientifique s'accorde à dire que si l'alpha de Cronbach est supérieur à 0.7 cela indique que les items du test mesurent la même caractéristique (Peterson, 1995). Si l'alpha de Cronbach est inférieur à 0,7, il se peut que les items ne mesurent pas une même compétence ou caractéristique de façon cohérente.

Pour élaborer notre questionnaire, nous nous sommes servis d'un test existant (Poncelet, et al., 2016). Les auteurs avaient déjà mesuré les coefficients alpha de Cronbach et avaient obtenus les résultats suivants :

Degré de confiance des futurs enseignants dans la relation école-famille au cycle 1 en ce qui a trait aux pratiques éducatives et aux relations avec l'école.	0.90
Croyances des futurs enseignants quant à l'impact de certaines actions des parents au cycle 1.	0.68
Croyances des futurs enseignants quant à l'importance de certaines actions parentales à domicile susceptibles de favoriser les relations école-familles et l'engagement parental au cycle 1.	0.78
Croyances des futurs enseignants quant à l'importance de certaines actions enseignantes susceptibles de favoriser les relations école-familles et l'engagement parental au cycle 1.	0.77

D'après ces résultats, nous remarquons que le test mesure bien la même caractéristique.

Pour les besoins de notre recherche, nous avons modifié le questionnaire. Nous avons rentré les résultats dans un tableau Excel et nous avons appliqué la formule suivante :

$$\left(\frac{k}{k-1}\right) \times \left(1 - \frac{\sum_{i=1}^k s_i^2}{s_t^2}\right)$$

L'échelle 1 mesure le degré de confiance des parents envers les enseignants et la confiance dans la relation école-famille	0.93
L'échelle 2 mesurer le regard du parent sur l'engagement des enseignants et les relations école-famille.	0.82
L'échelle 3 mesure l'engagement des parents à domicile pour la réussite scolaire de leur enfant et les relations école-familles.	0.89
L'échelle 4 mesure l'engagement des parents au lycée pour la réussite scolaire de leur enfant et les relations école-familles.	0.91

Nous remarquons que les coefficients sont tous supérieurs à 0.7 ce qui signifie que les items mesurent bien la même caractéristique.

II.3. Demande aux responsables d'établissement et aux parents.

Avant de commencer notre expérimentation, nous avons demandé l'autorisation au Proviseur, aux Adjoints du Proviseur, DDFPT³¹, et Adjoints DDFPT, ainsi qu'à mes collègues de la filière l'autorisation de contacter les parents par le biais d'un email via Eclat³² accompagné du questionnaire sous la forme d'un lien Google Forms (annexe 6). Les collègues ont trouvé la démarche intéressante. J'ai informé les parents de ma démarche à l'aide du carnet de liaison et la messagerie électronique. Nous avons eu de grandes difficultés à collecter les données. Au final nous avons réussi à collecter 32 questionnaires au début de l'expérimentation (décembre) et 31 (avril) à la fin de l'expérimentation. Rappelons que l'expérimentation est réalisée sur 2 classes de 18 élèves.

³¹ Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologique en établissement.

³² Eclat est la messagerie interne à disposition de tous les parents, élèves, professeurs et personnels de l'administration disponible depuis le site du lycée.

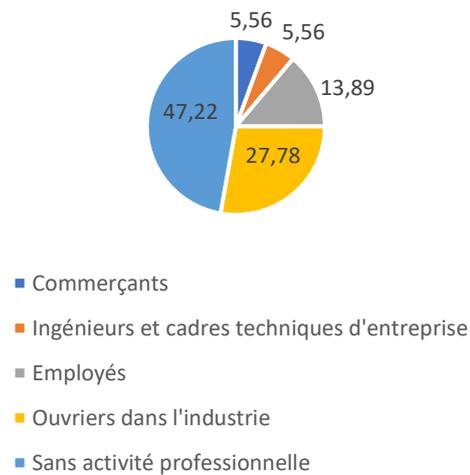
II.4. Les Participants

Chaque classe de seconde terminale baccalauréat professionnel est composée de 18 élèves.

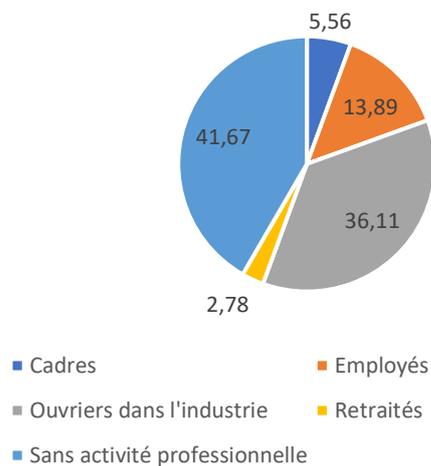
Présentation des participants :

	2MHRA	2MHRB
Nombre de Filles	7	9
Nombre de garçons	11	9
Pourcentage familles monoparentales	33%	55.5%
Pourcentage familles boursières	39%	50%
Origines	5.5% du Cameroun. 22.20% dont l'un des parents est originaire du Maghreb. 72.3% d'origine française.	5.5% du Cameroun. 33.3% dont l'un des parents est originaire du Maghreb. 61.2% d'origine française.
Lieux d'habitation	50% habitent dans les quartiers défavorisés, 11.1% à la campagne et 38.9% en ville.	39.6% habitent dans les quartiers défavorisés, 16% habitent à la campagne et 44,4% en ville
Orientation choisie	83,30% ont choisi leur orientation.	61,10 % ont choisi leur orientation.
Réorientation pour l'année prochaine	5 élèves souhaitent changer d'orientation.	10 élèves souhaitent changer d'orientation.

Professions des parents 2MHRA



Profession des parents de 2MHRB



Sur un échantillon aussi faible, il y a beaucoup de similitudes entre les deux classes. Le nombre de familles monoparentales par exemple est de 39% en A et de 50% en B. Nous remarquons une similarité entre le nombre de familles monoparentales et le nombre de familles boursières. Pour les lieux d'habitation, il y a peu de différence entre les deux classes. Par contre pour le choix de l'orientation, la différence est plus significative puisque 83.3% des A ont choisi leur orientation contre 61% pour les B. Ce qui explique que d'avantage d'élève de 2MHRB souhaitent se réorienter. Concernant la profession des parents, je remarque qu'il y a beaucoup de parents qui sont sans emplois. Plus de 40% ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale du taux de chômage qui est de 8% en 2020. Nous remarquons aussi que beaucoup de parents sont employés et ouvriers dans l'industrie. Nous avons donc dans ce Lycée Professionnel des familles populaires voire défavorisées. Moins de 10% des élèves sont issus des classes moyennes ou favorisées.

II.5. L'envoi des comptes rendus d'activités et la création du groupe Facebook de la classe

Nous avons choisi d'envoyer les comptes rendus d'activités le samedi. De cette façon les familles auraient le week-end pour consulter la messagerie. Nous souhaitons que cela devienne un rituel et que les élèves partagent avec leurs parents les réalisations faites en atelier.

Nous avons envoyé aux parents à partir du mois de janvier un compte rendu des activités réalisées par les élèves dans la semaine (Annexe 4 calendrier d'envois des comptes rendus d'activités). Nous avons incité les parents à participer aux devoirs à la maison en notant sur les comptes rendus par exemple : « vous devez compléter le document avec l'aide du livre de cuisine et de vos parents ». Nous avons demandé aux parents de faire cuisiner leur enfant durant les fins de semaine et les vacances. Nous avons invité les parents à nous envoyer des photographies des réalisations de leur enfant. Nous avons expliqué ce que nous faisons en atelier, les connaissances apprises. Nous avons essayé d'apporter aux parents et aux élèves un peu de culture professionnelle en parlant des grands chefs, en partageant des vidéos sur des restaurants, des concepts en restauration, des produits et des recettes à reproduire (Annexes 9 à 19). Durant les vacances d'hiver, nous avons décidé de créer un groupe Facebook de la classe, pour interagir davantage avec les parents et les élèves. Nous avons posté les comptes rendus, les devoirs à faire, les productions des élèves et des vidéos toujours en rapport avec la cuisine. Nous avons ensuite demandé aux parents d'adhérer au groupe.

III. Troisième partie : les résultats

III.1. Admissions des questionnaires aux parents

La collecte des questionnaires a été difficile. Nous avons d'abord envoyé les questionnaires aux deux groupes sous Google Forms (annexe 6) via Éclat pour un meilleur traitement des données et éviter les non-réponses. Après plusieurs envois, nous n'avons eu aucun retour. Nous avons choisi de distribuer les questionnaires au format papier pour les deux classes. Nous avons procédé de même pour la seconde admission du questionnaire. Seuls les retours papiers nous sont parvenus.

Taux de réponses aux questionnaires

	Première admission	Seconde admission
Groupe A	36.11%	40.9%
Groupe B	52.78%	61.11%

Le faible taux de participation du groupe A pour la première admission peut s'expliquer. Nous n'avons pas cette classe en charge et nous ne pouvions pas leur expliquer l'intérêt de notre étude. Pour la seconde admission du groupe A, seulement 11 élèves sont présents (cas contacts Covid). Nous avons recueilli 9 questionnaires. Pour le groupe B, nous remarquons une participation légèrement supérieure concernant la seconde admission, qui peut être dû à notre implication et à la communication faite envers les parents.

III.2. Analyse et interprétation des résultats

III.2.1. *Les échanges avec les familles*

Durant cette période, nous n'avons d'échange via Éclat qu'avec une seule famille. Elle nous envoie des photos, des réalisations de leur fille. Nous n'avons aucun retour par rapport aux comptes rendus et ce que font les élèves en atelier. Par contre, nous avons plus d'échange avec les parents et les élèves via le groupe Facebook de la classe. En effet parents et élèves commentent les postes que nous envoyons. D'autres communiquent par Messenger et nous envoient des photos des réalisations de leur enfant que nous postons ensuite sur Facebook. **Nous en concluons qu'aussi bien les parents et les élèves se connectent plus facilement à Facebook qu'aux moyens de communications institutionnels.**

III.2.2. *L'appel à la famille pour adhérer au groupe Facebook*

Comme les parents sont peu réceptifs aux emails que nous envoyons, nous décidons d'appeler les parents du groupe B. Nous avons laissé un message aux 11 parents que nous n'avons pas pu joindre. Nous étions dans l'attente d'un retour pour des explications mais aucuns parents ne nous ont rappelé. Nous avons fait une analyse qualitative voilà ce qui en ressort.

Lorsque que nous avons eu les parents au téléphone je me suis dans un premier temps présentée, puis j'ai vite ajouté, qu'il n'y avait aucun problème avec leur enfant pour les rassurer, car avoir un professeur au téléphone signifie en général qu'il y a des problèmes à l'école.

J'ai pu discuter avec 10 parents. J'ai rappelé l'intérêt du questionnaire pour mes recherches. Certains parlent de manque de temps, d'autres qu'ils ne sont pas aptes pour savoir si les enseignants font du bon travail. Un parent m'a écrit via Éclat : « *Certaines affirmations restent sans réponses car je n'ai pas "concrètement" expérimenté la situation présentée et ma réponse serait de l'ordre de la "croyance". Par ailleurs, beaucoup de réponses entre dans ce registre, toutefois, elles répondent surtout à un principe de confiance envers l'institution, ses personnels et la relation éducative. Enfin, certaines réponses valident une situation "idéale" que les faits ne confirment pas toujours (je suis convaincu de l'effet positif de certaines propositions mais je ne les applique pas*

régulièrement.) » Le parent ne souhaite pas participer à mon étude sur le lien entre école et familles. J'ajoute que le parent est cadre de la fonction publique.

J'ai rappelé aux parents que chaque semaine j'envoyais des comptes rendus de ce que les élèves font en classe. Beaucoup regardent mais certains évoquent des problèmes de connexions ou n'ont pas d'ordinateur (2 parents sur les 10 que j'ai pu joindre). Ensuite les parents m'ont posé des questions sur les résultats de leur enfant, leur comportement, certains m'ont dit que leur enfant cuisinait le week-end. J'ai rebondi en ajoutant qu'il fallait envoyer les photos et bientôt qu'ils pourraient les poster sur Facebook. Les parents ont aussi abordé l'orientation de leur enfant car en seconde baccalauréat professionnelle ils doivent choisir entre cuisine ou salle. Cela montre l'intérêt des familles sur le suivi scolaire de leur enfant. Les parents ont aussi parlé des PFMP est se demandent s'ils iront en stage. Avec toutes ces incertitudes, j'ai tenu un discours rassurant et positif aux parents, les invitant à me joindre ou me rencontrer s'ils en avaient besoin.

Ensuite, j'ai parlé aux parents du groupe Facebook dont je suis administratrice toujours pour rassurer. J'ai évoqué le contenu qui peut être : ce que les élèves font en classe, le travail à faire, mais aussi la possibilité de poster des photos, des articles, des reportages sur des recettes, des produits locaux des restaurants ...L'idée a tout de suite plu. Certains parents ont évoqué des problèmes de connexion ou un manque de moyen informatique. Cependant l'ensemble des parents possèdent un smartphone avec accès internet et l'application Facebook. De plus, il est plus facile de se connecter à Facebook qu'à Éclat, de rentrer les codes s'ils s'en souviennent et s'ils les ont. J'ai eu des remarques très positives et spontanées : « Oh ben c'est bien ça », « Ah c'est super, c'est excellent » ou encore « c'est cool ». Les parents ont noté le nom de la page pour pouvoir faire une demande d'adhésion, car le groupe est privé ; je gère les demandes d'adhésion.

Le groupe compte actuellement 29 membres. Les parents réagissent beaucoup aux publications. Nous remarquons que mes comptes rendus et publications ont plus d'impacts sur Facebook que sur Éclat. Cela permet aux parents de voir ce que nous réalisons en atelier, les recettes et techniques que nous travaillons mais aussi de développer un intérêt pour la matière, les produits et une culture professionnelle. Par conséquent nous pensons qu'il faut privilégier les moyens de communications que les parents maîtrisent et qui sont plus facile d'accès pour eux comme Facebook et les appels téléphoniques.

III.2.3. *Interprétations des résultats des questionnaires*

Nous avons remarqué que certains parents n'ont pas répondu à certaines questions. Ce sont les mêmes pour les groupes A et B. Notamment sur l'échelle qui mesure la confiance des parents envers les enseignants. A la question « *Je suis convaincu qu'en général les professeurs de la filière hôtellerie restauration en lycée professionnel : ... sont amicaux et accessibles.* » plusieurs parents n'ont pas répondu. A la question « *... sont sensibles aux différences culturelles.* » Tous les parents n'ont pas répondu, nous pensons que c'est un manque de compréhension de leur part. De nombreux parents n'ont pas répondu à la question « *En tant que parent je suis convaincu que pour*

la réussite de mon enfant je dois : m'impliquer en tant que bénévole dans la classe de mon enfant ». Nous pensons qu'ils ne souhaitent pas s'impliquer dans la vie du lycée, peut-être par manque de temps. Les non réponses peuvent-être un problème pour analyser nos résultats. Le parent n'a pas répondu soit pas peur d'être jugé ou il n'ose pas donner un avis négatif. Les non réponses peuvent être considérées comme des réponses négatives et représenter des limites. Lorsque des gens ne se positionnent pas sur une question c'est parce qu'ils se positionnent au milieu de l'échelle. (Cardinale, 2021)

Il existe deux types de non réponse :

- La non réponse partielle, lorsqu'un individu ne répond pas à une ou plusieurs questions du test. Le mieux étant d'écarter le questionnaire de l'échantillon.
- La non réponse totale, lorsqu'un individu ne répond pas au questionnaire. On augmente le poids des répondants pour faire parler les non répondants.

Si nous écartons les questionnaires avec des non réponses, notre étude devient caduque. Nous n'aurons pas assez de questionnaires à exploiter. Il est possible de traiter par imputation les non réponses partielles. Il faut alors remplacer la non réponse par une valeur plausible. Dans notre cas nous utilisons la méthode de la prédiction par la moyenne. On impute la valeur moyenne de l'item aux non répondants. (De Riccardi, 2010)

III.2.4. **Les tableaux de moyennes et écarts types**

Nous avons mis un barème sur notre échelle de Lickert. Pour « tout à fait d'accord » le barème est de 12 points, puis va dans l'ordre décroissant de façon à avoir deux points à la réponse « pas du tout d'accord ». Nous avons compilé les résultats de chaque item du questionnaire en faisant une moyenne par échelle (Annexe 20). Nous remarquons que les moyennes sont relativement hautes. Pour rappel la problématique était la suivante : **Comment optimiser les relations entre l'école et les familles en Lycée Professionnel par le biais de l'information et de la communication ?** Les hypothèses étaient les suivantes :

- 1- Hypothèse 1 : H1 Les parents de deux classes de même niveau de mon établissement accordent la même confiance aux enseignants.
- 2- Hypothèse 2 : H2 Le groupe de parents avec lequel il n'y a pas de communication spécifique accorde un degré de confiance envers les enseignants et l'école stable dans le temps.
- 3- Hypothèse 3 : H3 Il est possible d'accroître dans le temps le degré de confiance des parents envers les enseignants et l'école en communiquant avec eux sur ce que leur enfant fait et apprend en atelier.

4- Hypothèse 4 : Ha On accroît la confiance des parents envers les enseignants et l'école en communiquant avec ceux-ci par rapport au groupe avec lequel nous ne communiquons pas.

Hb : On accroît le degré de confiance des parents envers les enseignants en communiquant avec ceux-ci sur ce que fait son enfant en atelier et ce qu'il apprend.

Hc : On accroît le regard du parent sur l'engagement des enseignants et les relations école familles en communiquant avec eux sur ce que fait et apprend son enfant en atelier.

Hd : On augmente l'engagement des parents à domicile pour la réussite scolaire de leur enfant et les relations école familles en communiquant avec les parents sur ce que fait et apprend son enfant en atelier.

He : On augmente l'engagement des parents au lycée pour la réussite scolaire de leur enfant et les relations école familles en communiquant avec les parents sur ce que fait et apprend son enfant en atelier.

Afin de valider ou d'invalider nos hypothèses, nous avons utilisé un logiciel SPSS qui permet de comparer les moyennes, les écarts types, de réaliser le test de Hartley et de Student. Le test de Hartley permet de calculer le rapport des variances. Le test de Student est un test statistique qui permet de comparer les moyennes de deux groupes. Il permet de savoir si les moyennes de deux groupes sont significativement différentes du point de vue statistique. Pour être très significative la valeur p doit-être inférieure à 0.05.

III.2.4.1. Analyse du degré de confiance des parents envers les enseignants et l'école. Comparaison des questionnaires de décembre groupe A et B

Données récapitulatives

	N	Moyenne	Ecart type	Moyenne d'erreur standard
Décembre A	13,000	9,890	1,700	,471
Décembre B	19,000	10,200	1,870	,429

Test des échantillons indépendants

	Différence moyenne	Différence d'erreur standard	t	ddl	Sig. (bilatérale)
Hypothèse de variances égales	-,310	,649	-,477	30,000	,637
Hypothèse de variances inégales	-,310	,637	-,486	27,520	,631

Test Hartley à variance égale : F = 1.210, Sig. = 0.3692

Nous remarquons que la moyenne est un peu plus basse pour le groupe A que le groupe B (\bar{X} =9.89 ; 10.20). Cependant celles-ci restent bonnes. Le test de Hartley révèle que les deux variances des deux groupes sont inégales (F=1.21 ; P>0.5). Par ailleurs le test t nous indique que la différence de moyenne des groupes n'est pas significative (t= -0.477 ; P>0.05). L'hypothèse selon laquelle les parents de deux classes de même niveau de mon établissement accordent la même confiance aux enseignants est rejetée.

III.2.4.2. Analyse du degré de confiance des parents envers les enseignants et l'école. Comparaisons des questionnaires du groupe A en décembre et en avril

Données récapitulatives

	N	Moyenne	Ecart type	Moyenne d'erreur standard
Sans rien A décembre	13,000	9,890	1,700	,471
Sans rien A avril	9,000	8,650	2,430	,810

Test des échantillons indépendants

	Différence moyenne	Différence d'erreur standard	t	ddl	Sig. (bilatérale)
Hypothèse de variances égales	1,240	,878	1,413	20,000	,173
Hypothèse de variances inégales	1,240	,937	1,323	13,320	,208

Test Hartley à variance égale : F = 2.043, Sig. = 0.1172

Nous obtenons un résultat surprenant, car la moyenne du groupe A est en baisse entre décembre et avril (\bar{X} = 9.89 ; 8.65). Le test de Hartley révèle que les variances des deux groupes sont inégales (F=2.043 ; P>0.05). Par ailleurs le test t nous montre que la différence de moyenne des deux groupes ne sont pas significatives (t=1.413 ; P>0.05). L'hypothèse selon laquelle, le groupe de parents avec lequel il n'y a pas de communication spécifique, accorde un degré de confiance envers les enseignants et l'école est stable dans le temps est rejetée. Ce qui est surprenant puisqu'aucune action de communication n'a été entreprise. Nous nous attendions à avoir un degré de confiance stable, or celui-ci est en baisse. **Nous concluons que sans communication avec les parents le degré de confiance envers les enseignants et l'école baisse.**

III.2.4.3. Analyse du degré de confiance des parents envers les enseignants et l'école. Comparaisons des questionnaires du groupe B en décembre et en avril

Données récapitulatives

	N	Moyenne	Ecart type	Moyenne d'erreur standard
Décembre B sans	19,000	10,210	1,870	,429
Avril B avec	22,000	10,320	1,920	,409

Test des échantillons indépendants

	Différence moyenne	Différence d'erreur standard	t	ddl	Sig. (bilatérale)
Hypothèse de variances égales	-,110	,594	-,185	39,000	,854
Hypothèse de variances inégales	-,110	,593	-,186	38,408	,854

Test Hartley à variance égale : F = 1.054, Sig. = 0.4575

Nous remarquons que les moyennes sont stables ($\bar{X} = 10.21 ; 10.32$). Le test de Hartley révèle que les variances des deux groupes sont inégales (F=1.054 ; P>0.05). Le test t nous indique que la différence de moyenne des groupes n'est pas significative (t=-0.185 ; P>0.05). L'hypothèse selon laquelle, il est possible d'accroître dans le temps le degré de confiance des parents envers les enseignants et l'école en communiquant avec eux sur ce que leur enfant fait et apprend en atelier est rejetée. Les résultats sont stables, alors que nous nous attendions à une augmentation significative de la confiance des parents envers les enseignants, en ayant partagé avec eux le travail et les réalisations de leur enfant. **Nous concluons que le fait d'envoyer des comptes rendus d'activités stabilise la confiance des parents envers les enseignants et l'école.**

III.2.4.4. Analyse du degré de confiance des parents envers les enseignants et l'école. Comparaisons des questionnaires des groupes A et B en avril

Données récapitulatives

	N	Moyenne	Ecart type	Moyenne d'erreur standard
Sans rien A avril global	9,000	8,650	2,430	,810
Avec B avril global	22,000	10,320	1,920	,409

Test des échantillons indépendants

	Différence moyenne	Différence d'erreur standard	t	ddl	Sig. (bilatérale)
Hypothèse de variances égales	-1,670	,820	-2,036	29,000	,051
Hypothèse de variances inégales	-1,670	,908	-1,840	12,302	,090

Test Hartley à variance égale : $F = 1.602$, Sig. = 0.1760

Nous nous attendions à avoir une différence des moyennes plus significative entre le groupe sans communication et le groupe avec communication. Nous constatons une différence entre les moyennes ($\bar{X} = 8.65$; 10.32).

Le groupe A, avec lequel nous n'avons pas communiqué à une moyenne inférieure de 1.67 points par rapport au groupe avec lequel nous avons communiqué. Le test de Hartley nous montre que la différence de moyenne des deux groupes n'est pas significative ($F = 1.602$; $P > 0.05$). Le test t nous indique que la différence de moyenne des groupes est peu significative ($t = -2.036$; $P < 0.09$). L'hypothèse, selon laquelle on accroît la confiance des parents envers les enseignants et l'école en communiquant avec ceux-ci est rejetée.

III.2.4.5. Analyse facteurs par facteurs entre le questionnaire du groupe A et B en avril

Facteur 1 : La confiance des parents envers les enseignants et l'école

Données récapitulatives

	N	Moyenne	Ecart type	Moyenne d'erreur standard
Sans rien A avril global F1	9,000	8,040	2,180	,727
Avec B avril global F1	22,000	10,760	1,980	,422

Test des échantillons indépendants

	Différence moyenne	Différence d'erreur standard	t	ddl	Sig. (bilatérale)
Hypothèse de variances égales	-2,720	,806	-3,374	29,000	,002
Hypothèse de variances inégales	-2,720	,840	-3,237	13,716	,006

Test Hartley à variance égale : F = 1.212, Sig. = 0.3368

Nous constatons une différence des moyennes entre le groupe A et le groupe B (\bar{X} =8.04 ; 10.76). Les parents avec lesquels nous avons communiqué, ont en moyenne davantage confiance envers les enseignants que les parents avec lesquels nous n'avons pas communiqué. Le test de Hartley nous indique que les variances des deux groupes sont inégales (F= 1.212 ; P>0.05). Le test t nous indique que la différence de moyenne des groupes est très significative (t= -3.374 ; P<0.05). D'après cette analyse, on accroît le degré de confiance des parents envers les enseignants en communiquant avec ceux-ci, sur ce que fait son enfant en atelier et ce qu'il apprend. L'hypothèse est validée.

Facteur 2 : La mesure du regard des parents envers l'engagement des enseignants.

Données récapitulatives

	N	Moyenne	Ecart type	Moyenne d'erreur standard
A avril sans F2	9,000	8,100	2,300	,767
B avril avec F2	22,000	10,390	2,000	,426

Test des échantillons indépendants

	Différence moyenne	Différence d'erreur standard	t	ddl	Sig. (bilatérale)
Hypothèse de variances égales	-2,290	,826	-2,773	29,000	,010
Hypothèse de variances inégales	-2,290	,877	-2,610	13,232	,021

Test Hartley à variance égale : F = 1.322, Sig. = 0.2814

Nous constatons que la moyenne du groupe B est supérieure à la moyenne du groupe A ($\bar{X}=8.10$; 10.39) de 2.29 points. Le test de Hartley nous montre que les variances des deux groupes sont inégales ($F=1.322$; $P>0.05$). Le test t nous indique que la différence de moyenne des groupes est significative ($t= 2.773$; $P<0.05$). **On accroît le regard du parent sur l'engagement des enseignants et les relations école familles en communiquant avec eux sur ce que fait et apprend son enfant en atelier. Cette hypothèse est validée.**

Facteur 3 l'engagement des parents à domicile pour la réussite scolaire de leur enfant et les relations école familles.

Données récapitulatives

	N	Moyenne	Ecart type	Moyenne d'erreur standard
A avril sans F3	9,000	10,770	2,390	,797
B avril avec F3	22,000	10,740	1,440	,307

Test des échantillons indépendants

	Différence moyenne	Différence d'erreur standard	t	ddl	Sig. (bilatérale)
Hypothèse de variances égales	,030	,694	,043	29,000	,966
Hypothèse de variances inégales	,030	,854	,035	10,465	,973

Test Hartley à variance égale : $F = 2.755$, Sig. = 0.0253

Nous constatons que les moyennes sont très proches entre les deux groupes ($\bar{X}= 10.77$; 10.74). Ce qui signifie qu'avec ou sans communication, les parents s'engagent de la même manière pour la réussite scolaire de leur enfant. Le test de Hartley nous révèle que les variances des deux groupes sont inégales ($F=2.755$; $P>0.05$). Le test t nous montre que la différence de moyenne des groupes n'est pas significative ($t=0.043$; $P>0.05$). **L'hypothèse selon laquelle, on augmente l'engagement des parents à domicile, pour la réussite scolaire de leur enfant et les relations école familles en communiquant avec les parents, sur ce que fait et apprend son enfant en atelier est rejetée.**

Facteur 4 L'engagement des parents au lycée pour la réussite scolaire de leur enfant et les relations école familles.

Données récapitulatives

	N	Moyenne	Ecart type	Moyenne d'erreur standard
A avril sans F4	9,000	7,67	2,86	,797
B avril avec F4	22,000	9,37	2,26	,307

Test des échantillons indépendants

	Différence moyenne	Différence d'erreur standard	t	ddl	Sig. (bilatérale)
Hypothèse de variances égales	-1,700	,992	-1,713	29,000	,097
Hypothèse de variances inégales	-1,700	1,078	-1,577	12,702	,139

Test Hartley à variance égale : $F = 1.469$, Sig. = 0.2205

Nous constatons que les moyennes sont les plus faibles de l'ensemble du questionnaire avec un écart type plus grand. La moyenne du groupe B est supérieure de 1.7 points ($\bar{X} = 7.67 ; 9.37$). Le test de Hartley nous montre que les variances des deux groupes sont inégales ($F = 1.469 ; P > 0.05$). Le test t nous indique que la différence de moyennes des groupes n'est pas significative ($t = -1.713 ; P > 0.05$). Nous pouvons donc rejeter l'hypothèse suivante : On augmente l'engagement des parents au lycée pour la réussite scolaire de leur enfant et les relations école familles en communiquant avec les parents sur ce que fait et apprend son enfant en atelier. Les familles sont dans l'ensemble plutôt d'accord pour participer à la vie du lycée, y rencontrer les professeurs, accompagner leur enfant à des sorties pédagogique.

Nous concluons que les résultats sont en moyenne bon puisque la moyenne du groupe A sur l'ensemble du questionnaire est de 9.27 points et de 10.27 points pour le groupe B. Nous sommes surpris de constater que sur le groupe sans communication la moyenne de confiance baisse de façon significative (1.24 points). Concernant le groupe B, nous nous attendions au fait que le degré de confiance augmente de façon significative grâce à la communication, or la communication sert à maintenir le degré de confiance. Lorsque nous analysons facteurs par facteurs les résultats, nous constatons que la communication agit de façon significative sur la confiance des parents envers les enseignants et l'école, ainsi que sur le regard du parent sur l'engagement des enseignants. Par contre le fait de communiquer avec les parents ne change pas leur engagement à domicile pour la réussite scolaire de leur enfant. Nous constatons que les

parents ne sont pas prêts à participer davantage à la vie du lycée pour la réussite scolaire de leur enfant. C'est sur ce sujet que les parents se montrent les plus réticents avec les moyennes les plus faibles ($\bar{X} = 7.67 ; 9.37$).

IV. Quatrième partie : réflexions et conclusion

IV.1. Les apports de la recherche

D'un point de vue théorique, ce travail de recherche nous a permis de constater que les liens entre école et familles sont depuis longtemps au cœur des préoccupations de l'Institution. Déjà en 1989 la loi d'orientation fait rentrer les parents dans l'école en leur incombant le choix de l'orientation de leur enfant et en les reconnaissant comme membres de la communauté éducative. Comme nous avons pu le voir, un grand nombre de décrets, circulaires, ont pour but de donner de plus en plus de place aux parents dans l'école et à la scolarité de leur enfant. D'après nos lectures, les enseignants trouvent que les parents sont soit trop loin ou trop près de l'école. Or, nous apprenons que les familles considérées comme trop loin de l'école font en fait confiance en l'Institution et ne veulent pas intervenir. Les familles plus populaires et défavorisées attendent d'être sollicitées pour participer à la scolarité de leur enfant. Afin de resserrer les liens entre école et familles, plusieurs chercheurs ont testés différentes modalités de collaboration. La confiance est un moyen de créer du lien déjà avec les élèves, puis avec les parents. Le partenariat peut s'exercer de différentes manières. Il sous-entend de la part des parents la compréhension des codes des échanges à l'école, les conditions pratiques (horaires des réunions), la maîtrise de la langue et la capacité à suivre son enfant pour l'aider dans les devoirs à domicile. La collaboration est mise en évidence dans une étude québécoise, les parents sont pris en charge de façon globale. Les parents profitent de formations sur l'employabilité, la parentalité, la formation prend en compte le parent dans sa globalité. À l'issue de ces formations, les parents et les élèves sont plus réceptifs aux conseils des enseignants et ont une attitude plus positive. La dernière modalité pour la collaboration est la co-éducation ; c'est-à-dire qu'aussi bien les enseignants et les parents prennent part à l'éducation des élèves. L'école apprend les savoirs nécessaires et les parents la culture, le sport et les activités qui favorisent la sociabilisation. Les parents ne doivent pas être des « sous-traitants » de l'école.

Nos recherches nous ont aussi permis de réaliser la carte socio-économique du Pays de Montbéliard. Nous avons pu nous rendre compte des difficultés économiques de la région liées notamment à la désindustrialisation. Une recherche plus approfondie sur les classes de secondes baccalauréat professionnelles nous a permis d'étudier les lieux de résidences des élèves, leur situation familiale et de la situation économique des parents, nous comprenons mieux les difficultés que ceux-ci peuvent rencontrer au quotidien. En effet presque la moitié des élèves sont boursiers et près de 50% des parents sont sans emploi.

Nous constatons que les parents d'une façon générale ont confiance dans les relations école et familles, et qu'ils font confiance aux enseignants. Nous nous rappelons que lors de nos lectures, les auteurs de façon générale étaient d'accord pour dire que les familles les plus populaires avaient une confiance presque « aveugle » en l'école. C'est ce que nous pouvons aussi constater pour les parents de ce Lycée Professionnel. Ensuite, nous avons remarqué que les comptes rendus et la communication via la messagerie institutionnelle n'était pas appropriée. En effet, nous n'avons eu aucun retour de parents via cet outil de communication (Google Forms, remarques des parents et envoi de photos). Par contre, en appelant les parents nous avons pu avoir des échanges sur différents sujets comme l'orientation, le comportement et le travail de l'élève... Les parents nous ont fait part des difficultés qu'ils avaient pour se connecter à la messagerie, d'une mauvaise connexion et du manque de matériel informatique. Nous avons ensuite eu des retours très positifs sur la création de la page Facebook. **Nous concluons que pour communiquer avec les parents, il faut utiliser des outils qu'ils maîtrisent. Le groupe compte 29 adhérents et beaucoup de postes ont des likes.**

L'étude nous montre qu'après le passage du premier et du deuxième questionnaire au groupe A et B, les parents restent investis dans l'école et le suivi de la scolarité de leur enfant. Ils font confiance aux professeurs et à l'engagement de ceux-ci. Ce qui nous a surpris, c'est que la confiance en l'école et les enseignants baisse dans le groupe qui ne reçoit aucune communication. Dans le groupe B (avec communication), nous pensions que la confiance envers l'école et les enseignants allait augmentée de manière significative, alors qu'elle se maintient. Lorsque nous avons étudié chaque facteur du questionnaire du mois d'avril pour les deux groupes, nous constatons que pour le groupe avec communication, la confiance des parents envers les enseignants et l'école, ainsi que sur le regard que les parents ont envers l'engagement des enseignants reste stable. Nous remarquons que les parents sont prêts à s'engager à la maison pour la réussite scolaire de leur enfant, mais beaucoup moins de s'engager dans la vie du lycée. Nous faisons le parallèle avec une étude que nous avons lu sur la place des parents ou l'auteur constatait elle aussi que « *les parents étaient impliqués scolairement sans s'investir physiquement dans l'école* » (Feyfant, 2015, p. 8). Une autre étude nous expliquait que les parents d'élèves sont présents pour la réussite scolaire de leur enfant mais pas dans l'école, comme nous pouvons le constater avec les parents de ces deux classes (Faure, 2020).

Enfin nous concluons que pour optimiser les relations entre l'école et les familles la communication et l'information nous paraissent des moyens nécessaires. C'est le mode de diffusion qu'il faut adapter aux familles. Nous avons fait le choix d'utiliser pour l'envoi des comptes rendus un moyen Institutionnel (Éclat) qui s'est avéré inefficace. Concernant le questionnaire c'est le format papier qui a fonctionné puisque nous n'avons eu aucun retour des questionnaires via Google Forms. L'impact des comptes rendus et des informations que nous avons diffusé étaient nettement supérieurs sur Facebook. Nous proposons de former les parents aux différents moyens de communications dont nous disposons (l'espace numérique de travail et la messagerie Éclat).

IV.2. Les limites

La première objection qui peut être soulevée porte sur la représentativité de l'échantillon interrogé. En effet, il est difficile de tirer des conclusions sur un échantillon si faible, surtout pour le groupe témoin. Le faible nombre de réponses au questionnaire représente un frein. Il aurait été judicieux de proposer le questionnaire, et d'expliquer notre démarche lors d'une rencontre avec les parents en début d'année scolaire et de soumettre par le biais de l'élève le questionnaire aux parents absents.

Deuxièmement, la durée de notre étude est de 10 semaines pour les comptes rendus et seulement d'un mois et demi pour la création du groupe Facebook, l'expérience mériterait d'être prolongée. Puis la pandémie a empêché les rencontres avec les parents et leur venue à une journée porte ouverte aussi bien l'année précédente que cette année.

Troisièmement, nous pouvons nous demander si ce sont les parents ou les élèves qui ont complété le questionnaire du fait qu'il soit au format papier. Certains parents n'ont pas répondu à toutes les questions. Les non réponses partielles représentent un biais.

Enfin, nous pensons que l'un des biais le plus important est le biais du conformisme : c'est la tendance à agir et penser comme les autres. Cela peut être démontré par des écarts types qui sont faibles (entre 1.40 et 2.42). Cela signifie que les parents auraient dans l'ensemble répondu aux réponses de manière favorable, afin de correspondre à la norme. Ils auraient répondu ce que l'enseignant souhaitait qu'ils répondent.

IV.3. Les perspectives de la recherche

Comme nous venons de le voir, la collaboration par la communication et l'information, (envois de comptes rendus hebdomadaire et création d'un groupe Facebook) fonctionne. Ceci est insuffisant pour resserrer les liens entre l'école et les familles. Les moyens déployés par l'Institution, mêmes s'ils sont nécessaires, doivent être adaptés au lieu de l'établissement. Nous pensons que les liens entre école et familles devraient faire partie du projet d'établissement et être l'objet de toute la communauté éducative. Nous nous demandons comment créer un espace collaboratif avec les professeurs et l'administration de l'établissement ? Pour être efficace, l'ensemble des modalités que nous avons évoqué dans notre revue de littérature devraient être mis en place (collaboration, partenariat, co-éducation, la confiance).

La confiance qui est mise à mal à l'adolescence, doit-être rétablie entre les adolescents et leurs professeurs. Ceux-ci doivent se montrer positifs, bienveillants, ils doivent comprendre les difficultés scolaires et personnels comme l'explique l'étude québécoise (Rousseau, et al., 2009). Les croyances

que nous pouvons avoir envers les parents et leur engagement parental sont aussi un frein à une relation de confiance (Poncelet, et al., 2016). Un partenariat doit être mis en place avec les familles. Il faut créer des espaces d'échanges entre parents et la communauté éducative. Nous devons former les parents aux codes de l'école, vérifier que les temps d'échanges ne correspondent pas aux horaires de travail, s'assurer qu'ils comprennent les attentes et les enjeux de la scolarité de leur enfant. La collaboration est aussi une des modalités dont nous pourrions nous servir. Il s'agit d'échanger avec les intervenants extérieurs de l'école qui ont en charge nos élèves (psychologues, psychomotriciens, assistante sociale...). Trop souvent nous travaillons chacun de notre côté sans se concerter (Payet, et al., 2018). La co-éducation peut aussi jouer un rôle important dans les relations école familles. Seulement, il faut que nous considérions davantage le parent, il ne doit pas juste aider à terminer les devoirs à la maison. Les enseignants apprennent les savoirs et la connaissance, les parents doivent sociabiliser leur enfant et favoriser leur autonomie (Hazan, 2012).

Nous concluons qu'afin d'avoir un impact positif sur les relations entre l'école et les familles, il est nécessaire dès le début d'année de proposer au moins deux dates sur une demie journée avec les parents. D'abord pour présenter l'équipe pédagogique, le lycée, nous pourrions proposer un repas cuisiné et servi par leur enfant. Nous devrions aussi pendant ce temps nous assurer que les parents savent communiquer via les outils académiques. Nous pensons que pour construire une relation de confiance avec les parents, cela doit se faire le plutôt possible dès l'école primaire. Nous devons aussi, pour une meilleure confiance en l'école changer nos stratégies pédagogiques et les adapter à notre public qui est très hétérogène. Nous avons conclu dans notre étude que la communication et l'information sont des bons moyens pour une relation de confiance entre l'école et les familles. Il faut que les parents s'investissent davantage dans la vie du lycée. Nous pouvons nous demander si la mise en place de plusieurs modalités de collaboration avec les parents (collaboration, partenariat, co-éducation, confiance) favorise l'implication de ceux-ci dans la vie du lycée pour la réussite scolaire de leur enfant ?

V. Bibliographie

- Abdeljalil Akkari, N. C., 2009. Les relations entre les parents et les enseignants. *Revue internationale de l'éducation familiale n°25*, janvier, pp. 103-130.
- Alexane, 2019. *macommune.info*. [En ligne]
Available at: <https://www.macommune.info/delinquance-dans-le-doubs-une-hausse-de-plus-de-40-des-violences-sexuelles-en-2018/>
[Accès le 23 décembre 2020].
- Bardou, E., juin 2015. *Le journal des psychologues n°328*. [En ligne]
Available at: <https://www.idpsychologues.fr/article/coeducation-parents-professionnels-la-parentalite-au-coeur-d-un-lieu-d-accueil-enfants>
[Accès le 24 décembre 2020].
- Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation Nationale n° 25, (23 juin 1994), *Nouveau contrat pour l'école*.
- Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation Nationale n° 23, (10 juin 1999), *Le code de l'Éducation*
- Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation Nationale n° 7, (juin 2000), *Le code de l'Éducation*.
- Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation Nationale n° 19, (10 mai 2001), circulaire n°2003-133.
- Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation Nationale n° 31, (25 juillet 2008), circulaire n°2008-102, *Ouvrir l'école aux familles et réussir l'intégration*.
- Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation Nationale n° 30, (23 juillet 2013), *référentiel de compétences des métiers du professorat de l'éducation*.
- Collas, A., 2019. *Lemonde.fr*. [En ligne]
Available at: [emonde.fr/education/article/2015/03/04/pour-la-cour-des-comptes-le-suivi-des-eleves-est-cher-et-inefficace_4587413_1473685.html](https://www.lemonde.fr/education/article/2015/03/04/pour-la-cour-des-comptes-le-suivi-des-eleves-est-cher-et-inefficace_4587413_1473685.html)
[Accès le 30 décembre 2020].
- Crozet, P., 1906. *Maître et parents : étude et enquête sur la coopération de l'école et du lycée avec la famille*. 1er éd. Paris: Paris.
- Circulaire du Ministère de l'Éducation Nationale n°99-007, (20 janvier 1999)
- Décret du Ministère de l'Éducation Nationale, (6 septembre 1990), n°90-788.

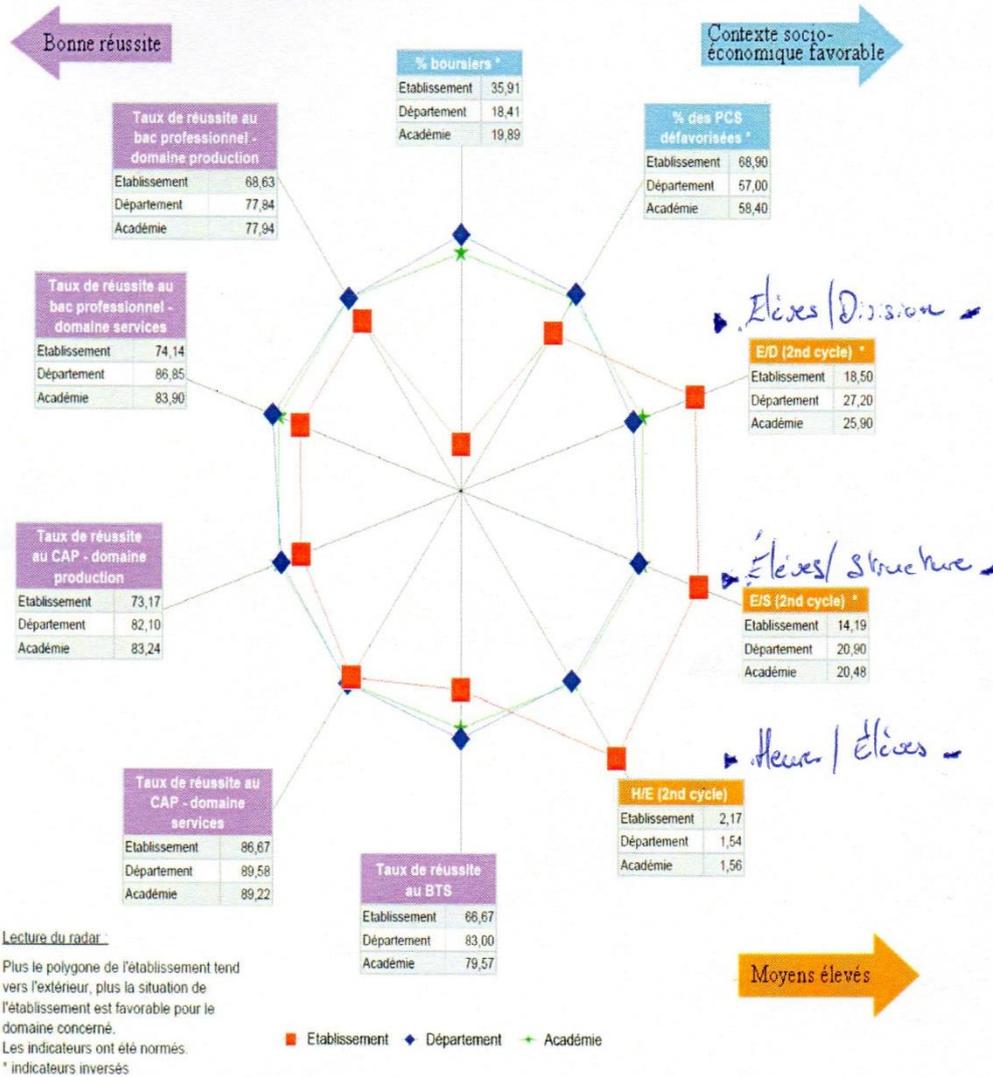
- Décret du Ministère de l'Éducation Nationale, (28 juillet 2006), n°2006-935.
- Décret du Ministère de l'Éducation Nationale, (1 septembre 2006), n°2006-1104.
- Faure, G., 2020. Famille et école trop loin ou trop près. *Les grands dossiers des Sciences Humaines volume 3 n°58*, mars, p. 34.
- Feyfant, A., 2015. Coéducation : quelle place pour les parents. *Dossier de veille de l'institut français de l'éducation n°98*, janvier, pp. 1-24.
- Gatien, E., 2014. L'école en Seine-Saint-Denis : une pauvre école pour les enfants pauvres. *Hérodote n°36*, février, pp. 85-98.
- Hazan, J.-J., 2012. Pour une nouvelle alliance entre parents et enseignants. *L'école dans la société n° 21*, janvier, pp. 25-27.
- Kakpo, S., 2012. Suivi éducatif dans les classes populaires: tu as des devoirs n°599. *L'école des parents*, juin, pp. 29-30.
- Larivée, S. J. & Larose, F., 2014. Les programmes d'implication parentale efficaces en milieu défavorisés : une recension des écrits. *La revue internationale de l'éducation familiale n°36*, février, pp. 35-60.
- Maraquin, C., 2015. *Handicap : pratiques professionnelles à domicile*. 1ere éd. Paris: Dunod.
- Meirieu, P., 2000. *L'école et les parents. La grande explication*. 1ere éd. Paris: Plon.
- Meirieu, P., 2017. Pour un nouveau contrat entre les parents et l'école. (contribution à l'enquête de Georges Fotinos. Dans: *L'état des relations école-parents - Entre méfiance, défiance et bienveillance*. s.l.:s.n., pp. 77-83.
- Meirieu, P., 2020. <https://www.franceculture.fr/societe/philippe-meirieu-il-faut-dire-clairement-aux-familles-elles-n-ont-pas-de-pouvoir-sur-les-contenus> [Interview] (19 octobre 2020).
- Michèle, V. L., Fasa, K. & Lilyane, R., 2008. Les divers modèles de collaborations familles immigrantes écoles. *Revue des sciences de l'éducation volume 34 n° 2*, pp. 291-311.
- MIGOT, J., 1972. *AUDINCOURT en Pays de Montbéliard ... hier*. 1ere éd. AUDINCOURT: Maury.
- Ministère de l'Éducation Nationale, 2020. *education.gouv*. [En ligne]
 Available at: <https://www.education.gouv.fr/le-baccalaureat-premier-grade-universitaire>
 [Accès le 29 décembre 2020].
- Ministère de l'Éducation Nationale du (10 juillet 1989), *Loi d'orientation sur l'éducation n° 89-486*

- Ministère de l'Éducation Nationale du (18 janvier 2005), *Loi de programmation pour la cohésion sociale* n° 2005-32.
- Ministère de l'Éducation Nationale du (25 août 2006), *Loi d'orientation pour l'avenir de l'école* n° 2006-137.
- Ministère de l'Éducation Nationale du (15 octobre 2013) *Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires*, circulaire n° 2013-142.
- Ministère de l'Éducation Nationale du (14 novembre 2014) *Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants*, circulaire n° 2014-165.
- Payet, J.-P., Deshayes, F., Rufin, D. & Pelhate, J., 2018. L'enseignant-e, les parents, les spécialistes : diffusion des savoirs experts et altération de la collaboration avec les parents en enseignement prioritaire. n°22. *Raisons éducatives*, janvier, pp. 49-73.
- Périer, P., 2007. *Tisser des liens pour apprendre*. 1^{re} éd. PARIS: Retz.
- Périer, P., 2012. Familles des classes populaires. Décrochage parental n°599. *L'école des parents*, juin, pp. 26-28.
- Poncelet, D., Dienrendonck, C., Mancuso, G. & Vlassis, J., 2016. La confiance, un présupposé aux relations école-famille au préscolaire. *Education et formation*, Mars.
- Poncelet, D., Dierondonck, D., Kerger, C. & Mancuso, S., 2014. Rôle parental, sentiment de compétence et engagement des parents dans le cursus de leur enfant. *La revue internationale de l'Education familiale* n°36, février, pp. 61-96.
- Rapport de l'inspection générale de l'administration de l'Éducation Nationale, (octobre 2006), n°2006-075
- Robert, L. P., 2020. *Le Robert dico en ligne*. [En ligne]
Available at: <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/relation>
[Accès le 29 décembre 2020].
- Rousseau, N., Deslandes, R. & Fournier, H., 2009. La relation de confiance entre maître et élève, perception d'élève ayant des difficultés scolaires. *Revue des sciences de l'éducation*, 26 février, pp. 193-211.
- Tartare Anouka, 2018. *Les relations entre école et la famille*, s.l.: HAL.
- Vatz Laaroussi, M., Kanouté, F. & Rachédi, L., 2008. Les divers modèles de collaboration familles immigrantes école : l'implication assigné au partenariat. *revues des sciences de l'éducation volume 34 n°2*, pp. 291-311.

VI. Annexes

VI.1. Radar de comparaison

Radar de comparaison des indicateurs de l'établissement, départementaux et académiques



VI.2. La confiance de l'enseignant dans la relation école-famille

Je suis convaincu qu'en général les parents d'élèves au cycle 1...

... font du bon boulot en ce qui concerne l'accompagnement scolaire de leur enfant à domicile.

... font du bon boulot en ce qui concerne l'enseignement du respect des règles et lignes de conduite à suivre.

... font du bon boulot lorsqu'ils aident leur enfant à résoudre des conflits avec leurs pairs.

... font du bon boulot en assurant une bonne éducation à leur enfant. ... font du bon boulot au niveau de la gestion de la discipline.

... sont facilement joignables lorsque l'enseignant a une question ou rencontre un problème.

... sensibilise l'enseignant en ce qui concerne toutes les informations nécessaires au sujet de l'enfant.

... font du bon boulot en facilitant le développement de l'estime de soi de leur enfant.

... font du boulot au niveau de l'encouragement de leur enfant à développer une attitude positive envers les apprentissages scolaires.

... font du bon boulot en ce qui concerne l'aide apportée à leur enfant au niveau de la compréhension et du développement des valeurs morale et éthiques.

... sont amicaux et accessibles.

... sont réceptifs aux commentaires et suggestions de l'enseignant. ... sont sensibles aux différences culturelles.

... respectent l'enseignant en tant que professionnel compétent. ... sont clairement engagés dans l'éducation de leur enfant. ... sont dignes du respect de l'enseignant.

... ont à cœur de mettre en avant les intérêts de leur enfant.

VI.3. Le regard de l'enseignant sur l'engagement parental et les relations école-famille

L'implication des parents est un critère important pour une bonne école.

La plupart des parents savent comment aider leur enfant à faire leurs devoirs à domicile.

Chaque famille a des points forts sur lesquels elle peut se baser pour améliorer la réussite scolaire de son enfant.

Tous les parents peuvent apprendre comment aider leur enfant dans ses devoirs à domicile, si on leur montre comment faire.

L'implication des parents peut aider les enseignants à être plus efficaces auprès d'un plus grand nombre d'élèves.

Les parents aimeraient être plus impliqués qu'ils ne le sont actuellement dans les écoles.

L'implication des parents est importante pour que les élèves réussissent à l'école. L'école considère les parents comme des partenaires importants.

VI.4. Le regard de l'enseignant sur les actions parentales menées à domicile susceptible de renforcer l'engagement parental et les relations école-famille

L'échelle d'engagement parental et de relations école-famille : initiatives des parents susceptibles de contribuer à soutenir leur engagement dans la scolarité de leur enfant du cycle 1 et à améliorer les relations école-famille (BASIC)

Faire en sorte que l'enfant arrive à l'école prêt à apprendre.

Enseigner à l'enfant qu'il doit être responsable de ses comportements.

Fournir à l'enfant un environnement familial propice à l'apprentissage.

Encourager l'enfant à participer aux activités de classe.

S'informer sur ce que l'enfant est censé apprendre chaque année.

Parler avec l'enfant de ce qu'il apprend à l'école.

Aider l'enfant à mettre en pratique les habiletés qu'il a apprises à l'école.

Interroger l'enseignant sur la façon la plus adéquate d'aider son enfant à la maison.

Parler avec l'enseignant de problèmes rencontrés par l'enfant à la maison.

Participer à des réunions ou des événements spéciaux organisés par l'école.

Faire participer les enfants à des événements ou à des activités organisées au sein de la communauté locale.

VI.5. Le regard de l'enseignant sur les actions enseignantes susceptibles de renforcer l'engagement parental et les relations école-famille

L'échelle d'engagement parental et de relations école-famille : initiatives des enseignants susceptibles de contribuer à soutenir leur engagement dans la scolarité de leur enfant du cycle 1 et à améliorer les relations école-famille (SPECIFIC)

Rencontrer individuellement tous les parents d'élèves au moins une fois par an.

Prendre contact avec les parents au sujet des problèmes ou difficultés de leur enfant.

Prendre contact avec les parents quand leur enfant fait des progrès ou quelque chose de bien.

Impliquer les parents en tant que bénévole dans ma classe.

Informers les parents sur les aptitudes que les élèves doivent acquérir pour chaque matière que j'enseigne.

Proposer aux parents des activités spécifiques à faire avec leur enfant pour améliorer leurs résultats.

Donner aux parents des thèmes de discussion à avoir avec leur enfant en rapport avec des émissions télévisées.

Donner des devoirs à domicile pour lesquels les parents doivent interagir avec leur enfant.

Suggérer aux parents des façons de travailler avec leur enfant lors des révisions à la maison avant un test.

Demander aux parents d'écouter leur enfant lire.

Demander aux parents d'aider leur enfant dans la réalisation de ses devoirs à domicile.

Demander aux parents de questionner leur enfant sur sa journée d'école. Inviter les parents d'élèves à venir visiter ma salle de classe.

Demander aux parents d'accompagner leur enfant à des événements divers (culturels, sportifs, sociaux).

Donner des idées aux parents afin qu'ils sachent au mieux défendre les intérêts de leur enfant.

Remettre des documents aux parents qui les informent de ce que leur enfant a appris et fait en classe.

VI.6. Questionnaire aux parents avec Google Forms

Rubrique 2 sur 5

Partie 1

Je suis convaincu qu'en général les professeurs la filière hôtellerie restauration en lycée professionnel :

... font du bon boulot en ce qui concerne l'accompagnement scolaire de mon enfant à l'école *

1 2 3 4 5 6

Tout à fait d'accord Pas du tout d'accord

... font du bon boulot en ce qui concerne l'enseignement du respect des règles et lignes de conduites à suivre. *

1 2 3 4 5 6

Tout à fait d'accord Pas du tout d'accord

CPaiement-à-credi...doc
✓ Vérifié

SetupSphinxIQ2 (4).exe
Annulé

SetupSphinxIQ2 (3).exe
Annulé

SetupSphinxIQ2 (2).exe
Annulé

SetupSphinxIQ2 (1).exe
Annulé

Tout afficher

Taper ici pour rechercher

10:21
04/03/2021

VI.7. Le questionnaire au format Word.

Chers parents,

Dans le cadre d'une étude sur le lien entre l'école et les parents, je vous soumetts le questionnaire suivant. Il est nécessaire que les deux parents répondent séparément sans se consulter. Vous devez cocher la réponse avec laquelle vous êtes le plus en accord. Je vous remercie par avance de m'aider dans mes recherches.

Je suis convaincu qu'en général les professeurs de la filière hôtellerie restauration en lycée professionnel :

	Tout à fait d'accord	D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	En désaccord	Pas du tout d'accord
... font du bon boulot en ce qui concerne l'accompagnement scolaire de mon enfant à L'école.						
... font du bon boulot en ce qui concerne l'enseignement du respect des règles et lignes de conduites à suivre.						
... font du bon boulot lorsqu'ils aident mon enfant à résoudre des conflits avec leurs pairs.						
... font du bon boulot en assurant une bonne éducation à leurs élèves.						
... font du bon boulot en gérant bien la discipline dans leur classe						
... sont facilement joignables lorsque le parent a une question ou rencontre un problème.						
... sensibilisent le parent en ce qui concerne toutes les informations nécessaires au sujet de l'élève.						

... font du bon boulot en facilitant le développement de l'estime de soi de leurs élèves.						
... font du bon boulot au niveau de l'encouragement de leurs élèves à développer une attitude positive envers les apprentissages scolaires.						
... font du bon boulot en ce qui concerne l'aide apportée à leurs élèves au niveau de la compréhension et du développement des valeurs morales et éthiques.						
... sont amicaux et accessibles.						
... sont réceptifs aux commentaires et suggestions des parents.						
... sont sensibles aux différences culturelles.						
... respectent les parents.						
... sont clairement engagés dans l'éducation de leurs élèves.						
... sont dignes de mon respect.						
... ont à cœur de mettre en avant les intérêts de leurs élèves.						

D'après moi ...

	Tout à fait d'accord	D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	En désaccord	Pas du tout d'accord
L'implication des professeurs est un critère important pour une bonne école.						
La plupart des professeurs savent comment aider leurs élèves à faire leurs devoirs à la maison.						
Chaque professeur a des points forts sur lesquels il peut se baser pour améliorer la réussite scolaire de leurs élèves.						
Les professeurs peuvent aider leurs élèves à s'organiser pour réussir dans leurs devoirs à domicile.						
L'implication des professeurs peut aider les parents à être plus efficaces auprès d'un plus grand nombre d'élèves.						
Les professeurs aimeraient être plus impliqués qu'ils ne le sont actuellement dans la réussite des élèves.						
L'implication des enseignants est importante pour que les élèves réussissent à l'école.						

Les professeurs sont des partenaires importants.						
--	--	--	--	--	--	--

En tant que parent je suis convaincu que pour la réussite de mon enfant je dois :

	Tout à fait d'accord	D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	En désaccord	Pas du tout d'accord
Faire en sorte que mon enfant arrive à l'école prêt à apprendre.						
Enseigner à mon enfant qu'il doit être responsable de ses comportements.						
Fournir à mon enfant un environnement familial propice à l'apprentissage.						
Encourager mon enfant à participer aux activités de classe.						
S'informer sur ce que mon enfant est censé apprendre chaque année.						
Parler avec mon enfant de ce qu'il apprend à l'école.						
Aider mon enfant à mettre en pratique les recettes qu'il a apprises à l'école.						
Interroger l'enseignant sur la façon la plus adéquate d'aider mon enfant à la maison.						
Parler avec l'enseignant de problèmes						

rencontrés par mon enfant à la maison.						
Participer à des réunions ou des événements spéciaux organisés par le lycée.						
Faire participer mon enfant à des événements ou des activités organisées au lycée.						

En tant que parent je suis convaincu que pour la réussite de mon enfant je dois :

	Tout à fait d'accord	D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	En désaccord	Pas du tout d'accord
Rencontrer individuellement tous les professeurs au moins une fois par an.						
Prendre contact avec les enseignants au sujet de problèmes ou difficultés de mon enfant.						
Prendre contact avec les enseignants quand mon enfant fait des progrès ou quelque chose de bien.						
M'impliquer en tant que bénévole dans la classe de mon enfant.						
M'informer sur les aptitudes que mon enfant doit acquérir pour chaque matière.						
Proposer des activités spécifiques à faire avec						

mon enfant pour améliorer ses résultats.						
Avoir des thèmes de discussions en rapport avec les émissions télévisées.						
Donner des devoirs à la maison à mon enfant pour pouvoir interagir avec lui.						
Trouver des méthodes pour travailler avec mon enfant lors des révisions à la maison avant un test.						
Ecouter mon enfant lire.						
Aider mon enfant dans la réalisation des devoirs à la maison.						
Questionner mon enfant sur sa journée d'école.						
Visiter le lycée de mon enfant.						
Accompagner mon enfant à des événements divers (culturels, sportifs, sociaux).						
Ecouter les enseignants s'ils me donnent des idées afin de défendre les intérêts de mon enfant.						
Prendre connaissance des documents qui m'informe de ce que mon enfant a fait ou appris en classe.						

VI.8. Courrier aux parents



Dans le cadre d'un master « MEEF 2 », « sciences de l'éducation », parcours formation de production culinaire, que je prépare à l'Université de Cergy-Pontoise, je vais être amenée à collecter des productions écrites (questionnaire), réalisées dans le cadre universitaire. C'est pourquoi je sollicite votre consentement éclairé.

Les textes ou les transcriptions d'interventions écrites qui figureront dans mon mémoire seront reproduits dans un strict respect de la loi qui protège la vie privée des personnes. Le questionnaire est anonyme.

L'analyse qui en résultera ne sera utilisée qu'à des fins de formation des enseignants et de recherche.

À votre demande, cette analyse pourra vous être communiquée.

Acceptez-vous que des textes ou des transcriptions anonymées soient reproduites en annexe de mon écrit professionnel : oui / non

À.....le.....

Signature

VI.9. Calendrier de l'expérimentation.

Décembre 2020			Janvier 2021			Février 2021			Mars 2021			Avril 2021		
1	M		1	V		1	L		1	L		1	J	
2	M		2	S		2	M		2	M		2	V	Retour questionnaires 2MHRA
3	J		3	D		3	M		3	M		3	S	Compte rendu
4	V		4	L		4	J		4	J		4	D	
5	S		5	M		5	V	Arrêt questionnaires	5	V		5	L	
6	D		6	M	Remise questionnaires 2MHRB	6	S	Compte rendu	6	S	Compte rendu	6	M	
7	L		7	J		7	D		7	D		7	M	
8	M		8	V	Remise questionnaires 2MHRA	8	L		8	L		8	J	
9	M		9	S		9	M		9	M		9	V	
10	J		10	D		10	M		10	M		10	S	
11	V		11	L		11	J		11	J		11	D	
12	S		12	M		12	V		12	V		12	L	
13	D		13	M		13	S		13	S	Compte rendu	13	M	
14	L		14	J		14	D		14	D		14	M	
15	M		15	V		15	L		15	L		15	J	
16	M		16	S	Envoi compte rendu	16	M		16	M		16	V	
17	J		17	D		17	M		17	M		17	S	
18	V	Envoi questionnaires 2MHRB Google Forms	18	L		18	J		18	J		18	D	
19	S		19	M		19	V		19	V	Questionnaire Google Forms sur Facebook et Éclat 2MHRB	19	L	
20	D		20	M		20	S		20	S	Compte rendu	20	M	
21	L		21	J		21	D		21	D		21	M	
22	M		22	V		22	L	Création groupe Facebook	22	L		22	J	
23	M		23	S	Envoi compte rendu	23	M		23	M		23	V	
24	J		24	D		24	M		24	M	Questionnaire format papier 2MHRB	24	S	
25	V		25	L		25	J		25	J		25	D	
26	S		26	M		26	V		26	V	Questionnaire format papier 2MHRA	26	L	
27	D		27	M		27	S	Compte rendu	27	S	Compte rendu	27	M	
28	L		28	J		28	D		28	D		28	M	
29	M		29	V					29	L		29	J	
30	M		30	S	Envoi compte rendu				30	M		30	V	
31	J		31	D					31	M	Retour questionnaires 2MHRB			

VI.10. Compte rendu de la semaine 2

Compte rendu de la semaine du lundi 11 janvier au 15 janvier



Cette semaine, nous avons travaillé sur la formule brunch.

Mardi les élèves ont préparé le matériel pour le restaurant. En cuisine nous avons réalisé un travail sur la cuisson des œufs.

Le formule brunch qu'est-ce que c'est ? : On trouve sur la table du brunch les éléments sucrés du petit déjeuner continental : thé, café, chocolat, jus de fruits pour les boissons, ainsi que viennoiseries, toasts, tartines de pain, beurre, confitures, miel. Sous l'influence anglo-saxonne, on trouve également des crêpes ainsi que des céréales à manger avec du lait, yaourts, mais surtout des plats salés, l'élément central étant l'œuf, souvent servi brouillé, parfois en omelette ou au plat, et accompagné de fromage ou de bacon tel que les œufs à la Benedict. On propose aussi des saucisses, parfois des rôties, des salades, des volailles (poulet) et poissons froids (maquereau, hareng, rollmops, saumon fumé), des tartes salées (quiches), des fromages, salade de fruits frais.

Mercredi, les élèves ont proposés aux clients et personnels de direction un brunch composé de : œufs à la coque, œufs durs, omelettes, œufs au plat, œufs brouillés sur commande. Ainsi que des petits pains au chocolat, baguette de campagne, toasté, crêpes, cake au citron, céréales, un plateau de fromage, de charcuteries, un potage, salade verte, tarte aux poireaux, un émincé de volaille sauce crème et une salade de fruits.



Je suis certaine que vous avez l'eau à la bouche...



Pour notre recette de crêpes, il faut :

0.5L de lait, 0.250 Kg de farine, 3 œufs, une pincée de sel, 0.04Kg de sucre et 0.04KG de beurre.

Tamiser la farine. Disposer la farine en fontaine dans un saladier. Ajouter au centre le sel, le sucre et les œufs. Mélanger délicatement et incorporer une partie de la farine. Verser le lait progressivement. La pâte doit être lisse. Faire fondre le beurre et l'ajouter. Faire reposer une 1/2 heure. Cuire les crêpes dans une poêle avec un peu d'huile. Cuire 20 secondes une face et encore 20 secondes de l'autre côté. Sucrez sans excès.

Bonne dégustation.



Buffet cake au citron et crêpes



Buffet tarte aux poireaux et potage parisien

Les élèves du groupe A ont réalisé des œufs au plat, des œufs brouillés, des omelettes.

Le groupe B des œufs à la coque, mollets et durs.

Ils peuvent donc vous préparer des œufs au petit déjeuner.

Pour la semaine prochaine les élèves du groupe B doivent préparer la fiche de TP sur le brunch. Vous pouvez aider votre enfant à compléter la fiche.

Petits rappels sur la cuisson des œufs



Œufs brouillés



Omelette



L'œuf à la coque

VI.11. Compte rendu de la semaine 3

Compte rendu de la semaine du 18 au 22 janvier

Fiche technique du Steak tartare		
Étapes de la recette	Catégorie	
	*	*
Ingrédients	Ingrédients	
	Quantité	Quantité
Présentation et dressage du plat	Accompagnement	
	*	*

Cette semaine, nous avons travaillé sur la rédaction de la fiche technique de la tarte aux oignons et du curry de volaille riz madras. Nous avons ensuite commencé à réaliser l'ordonnancement des plats. C'est une activité un peu rébarbative, mais essentielle pour s'organiser en cuisine. Lors des épreuves pratiques du Bac pro, cet exercice est noté.

Mercredi, les élèves ont proposé aux clients un brunch composé d' : Œufs à la coque, œufs durs, omelettes, œufs au plat, œufs brouillés sur commande. Ainsi que des petits pains au chocolat, baguette de campagne toasté, crêpes, cake au citron qui a été transpercé par une fusée d'après Selma, des céréales, un plateau de fromages, de charcuteries, un potage parmentier, salade verte, tarte aux oignons, un curry de volaille riz madras, et d'une salade de fruits.

Vous avez déjà faim ...

La recette du cake au citron

Il vous faut : 230g de farine, 230g de beurre, 150g de sucre, 4 œufs, un sachet de levure, 2 citrons.



Mélanger le beurre pommade avec le sucre, crémer. Ajouter les zestes de citron.
Ajouter les œufs, puis la farine et la levure.
Chemiser le moule à cake.
Cuire environ 45 minutes à 180°C.
Vérifier la cuisson du cake à l'aide d'un couteau.



Le brunch en images



"On ne peut pas faire de cuisine si l'on n'aime pas les gens."
Joël Robuchon

Il est sans doute le chef étoilé le plus connu au monde. 28 étoiles au Michelin, 17 ateliers et autres restaurants.

Ils peuvent donc vous préparer des œufs sous toute les formes, une tarte salée, des crêpes...

Pour la semaine prochaine les élèves du groupe A doivent préparer la fiche de TP sur le thème de la brasserie. Nous réaliserons un hamburger franc-comtois et une tarte poire chocolat.

VI.12. Compte rendu de la semaine 4

Compte rendu de la semaine du 25 au 29 janvier

Cette semaine, avec le groupe B nous avons travaillé sur la rédaction de la fiche technique de la tarte aux oignons et du curry de volaille riz madras, ainsi que l'ordonnancement des plats. C'est une activité un peu rébarbative, mais essentielle pour s'organiser en cuisine. Lors des épreuves pratiques du Bac pro, cet exercice est noté.

Mercredi, les élèves ont proposé aux clients un menu brasserie un peu original. Nous avons réalisé des hamburgers garnis de pickles d'oignons rouges, d'une sauce à base de cancoillotte et de comté, de tomates, salade verte, d'une sauce mayonnaise. Nous avons travaillé sur les à points de cuisson.

Petit rappel

Bleu	55°C	Des viandes rouges peu grasses et aux saveurs raffinées
Saignant	60°C	Les viandes persillées et aux saveurs intenses et complexes
A Point	65°C	Les viandes très persillées et très intenses
Bien Cuit	70°C	Cuisson déconseillées pour les viandes rouges à griller ou poêler



La recette du pain à hamburger

Il vous faut : 500g de farine, 10g de sel, 25g de sucre, 40g de levure de boulanger, 80g de lait, 200g d'eau, 1 œuf + 1 jaune pour la dorure, 30g de beurre.

Réunir dans la cuve du batteur avec le crochet la farine, le sel, le sucre. Tiédir le lait, l'eau et la levure émietée. Mélanger les éléments secs puis ajouter les liquides. Faire tourner le robot 5 minutes à vitesse moyenne. Ajouter l'œuf et faire tourner à nouveau 5 minutes. Ajouter le beurre en petits morceaux. Lorsque le beurre est complètement incorporé débarrasser la pâte dans un saladier et filmer où couvrir avec un torchon propre humidifié. Faire pousser une heure puis dégazer. Former des boules de 80g. Faire pousser encore une heure, dorer à l'aide du jaune d'œuf additionné d'un peu d'eau. Enfourner à 175°C pendant 15 à 20 minutes



Menu brasserie

Nous avons réalisé des frites de patates douces, des beignets d'oignons.

Pour pouvoir nous repérer avec les cuissons nous avons utilisé des pics avec des codes couleurs.

Les contenants étaient en bois 100% compostable.



Ils peuvent donc vous préparer des hamburgers et aussi toutes les tartes sucrées que vous souhaitez.

Pour la semaine prochaine les élèves du groupe B doivent préparer la fiche de TP sur le thème de la brasserie. Nous réaliserons un hamburger franc-comtois et une tarte aux agrumes.

Vous pouvez aider votre enfant à compléter la fiche.

Lors de la synthèse de TP, les élèves m'ont demandé de leur projeter cette vidéo.



Il y a une suite qu'ils peuvent vous montrer.



Suite à la sortie du guide Michelin britannique,

Héléne Darroze vient de décrocher sa troisième étoile pour son restaurant The Cannought.

VI.13. Compte rendu de la semaine 5

Compte rendu de la semaine du 1er février au 5 février

Cette semaine, avec le groupe A nous avons travaillé sur la pâte brisée pour la préparation du TP du lendemain.



Mercredi, les élèves ont proposé aux clients un menu brasserie un peu original. Nous avons réalisé des hamburgers garnis de pickles d'oignons rouges, d'une sauce à base de cancoillotte et de comté, de tomates, salade verte, d'une sauce mayonnaise. Nous avons travaillé sur les à points de cuisson. En dessert nous avons réalisé une tarte aux agrumes avec un sirop à l'orange.



La recette des beignets d'oignons

Il vous faut : 500g d'oignons, 100g de farine, 1 sachet de levure chimique, un peu de sel, de paprika, de curry, un œuf et 200 g de lait.

Réunir dans un saladier la farine, la levure, le sel et les épices, faire une fontaine, ajouter l'œuf mélanger un peu puis ajouter le lait. Détailler en rondelles les oignons les tremper dans l'appareil et frire à 180°C;

La recette des pickles aux oignons.

Détailler en rondelles les oignons . Réserver dans un saladier. Dans une casserole mélanger 100g de vinaigre blanc, 100g d'eau et 100g de sucre. Porter à ébullition et verser sur les oignons.



Menu brasserie

Nous avons réalisé des frites de patates douces, des beignets d'oignons.

Nous avons travaillé sur les à points de cuisson

D'après vous que signifie

B :
S :
AP :
BC :



« Ce n'est pas parce que les gens n'ont pas d'argent qu'ils ne savent pas reconnaître ce qui est bon. »

Thierry Marx

Le 2 février c'était la chandeleur. Sur la fiche de la semaine 2 vous avez la recette.

Vous pouvez profiter des vacances pour cuisiner avec votre enfant.

J'attends avec impatience les photos des réalisations de vos enfants.

A la rentrée, nous réaliserons des choux, voici la vidéo :



VI.14. Compte rendu de la semaine 6

Compte rendu de la semaine du lundi 22 au vendredi 27 février



Cette semaine, nous avons travaillé sur la réalisation de la pâte à choux, la fricassée de volaille à la moutarde et son gratin de pommes de terre.

Cette semaine, nous avons révisé les bases de la cuisine. Découper une volaille à cru, réaliser un fond de volaille, glacer des oignons à blancs, cuire à blanc des champignons, réaliser un ragoût à blanc, la révision de la pâte à choux et de la crème pâtissière.

La recette de la pâte à choux par le chef Damiens



Pour notre recette de choux il faut :

0.250L d'eau, 5 g de sel, 10 g de sucre, 80 g de beurre, 125 g de farine, 4 œufs.

Dans une casserole, mettre l'eau, le sel, le sucre et le beurre en parcelle. Porter à ébullition. Hors du feu ajouter la farine tamisée. Dessécher la panade une à deux minutes. Débarasser dans un saladier. Ajouter les œufs un à un.

Coucher les choux . Cuire à 200°c pendant 25 minutes.

Bonne dégustation.

VI.15. Compte rendu de la semaine 7

Compte rendu de la semaine du 1er mars au 5 mars. Retour de vacances

Cette semaine, avec le groupe B nous avons travaillé sur la révision de la pâte à choux et nous fait des éclairs.

Mercredi, les élèves ont découpé à cru un poulet, ils ont réalisé un fond de volaille avec les carcasses de la volaille. Nous avons fait une fricassée de volaille à l'ancienne. La garniture est composé d'oignons grelots glacés à blanc et dans champignons de Paris cuits à blanc. La volaille était accompagnée d'un gratin dauphinois. Les éclairs sont garnis de crème diplomate. C'est-à-dire une crème pâtissière additionnée de crème Chantilly.

La recette de la crème pâtissière

Il vous faut : 1/2 L de lait, 4 jaunes d'œufs, une gousse de vanille ou de l'arôme vanille, 100 g de sucre, 50 g de maïzena et 15 g de cacao en poudre amer si vous souhaitez parfumer la crème au chocolat.

Faire chauffer le lait avec la vanille. Dans un saladier mélanger les jaunes et le sucre. Blanchir l'ensemble puis ajouter la maïzena. Lorsque le lait est chaud verser la moitié du lait sur l'appareil. Bien mélanger. Remettre l'ensemble dans la casserole. Remettre le mélange sur le feu et porter à ébullition sans cesser de remuer avec un fouet. Laisser bouillir 2 à 3 minutes maximum. Ajouter le cacao puis débarrasser et filmer au contact.



Réalisation de la panade



Ajouter les œufs un à un



Nous avons révisé des techniques de base



Glacer des oignons à blanc



Cuire des champignons à blanc



« On apprend la cuisine avec celle des autres. A un moment donné, on fait la sienne. »
Jean-François Piège

La semaine prochaine, nous allons réaliser un velouté Du Barry, un filet mignon en croûte accompagné d'un flan de légumes. En dessert le café gourmand sera composé d'un moelleux au chocolat, d'une crème brûlée et d'une soupe à l'orange.

N'hésitez pas à m'envoyer les photos des réalisations de vos enfants et de participer à la rédaction de la fiche de préparation de TP.

Bon week-end

Recette de la crème brûlée : <https://www.youtube.com/watch?v=Kz3iNOv82Sg>

VI.16. Compte rendu de la semaine 8

Compte rendu de la semaine du lundi 8 au vendredi 12 mars



Cette semaine, nous avons travaillé sur la découpe du poulet à cru mardi et mercredi nous avons réalisé le menu suivant :

*Velouté Du Barry,
Filet mignons en croûte flan de carottes et pommes gaufrettes,
Café gourmand composé d'un moelleux au chocolat, d'une soupe d'orange et d'une crème brûlée.*

En travaux pratiques, les élèves ont cuisiné un velouté au chou-fleur (Du Barry) lié au jaune d'œuf et à la crème. Ils ont paré les filets mignons, réalisé une duxelles qui était à l'intérieur de la croûte du filet. La sauce était à base de crème et de comté. Pour le dessert les élèves ont réalisé une crème anglaise pour accompagner le moelleux au chocolat.



Pour notre recette moelleux au chocolat il faut :
150g de chocolat noir, 150g de beurre, 120g de farine, 120g de sucre et 3 œufs.

Faire fondre au bain marie le chocolat et le beurre coupé en morceaux. Blanchir le sucre avec les œufs. Incorporer le mélange au chocolat. Bien mélanger. Ajouter la farine. Chemiser les moules avec du beurre et de la farine. Garnir les moules et cuire à 180 °c pendant environ 15 minutes.
Bonne dégustation.



Menu du 10 mars



« On nourrit son expérience de ses réussites, mais aussi de ses échecs. L'erreur est l'un des ingrédients de l'expérience. »

Anne-Sophie (2018)



Cheffe cuisinière et maître restauratrice.

Elle est propriétaire du restaurant gastronomique la *Maison Pic* à Valence.

Seule femme française cheffe à détenir trois étoiles au Guide Michelin à partir de 2007,

Elle totalise, pour ses restaurants, 8 étoiles Michelin, ce qui en fait la femme cheffe la plus étoilée au monde.

VI.17. Compte rendu de la semaine 11

Compte rendu de la semaine du lundi 15 au 19 mars



Cette semaine, nous avons avec l'autre groupe travaillé sur la découpe du poulet à cru mardi et mercredi nous avons réalisé le menu suivant :

*Salade Franco-Comtoise et son œuf poché,
Poulet chasseur et sa poêlée de légumes croquants,
Café gourmand composé d'un financier, d'une crème au citron et cumble et d'un tartare de fruits frais*

En travaux pratiques, les élèves ont réalisé des œufs pochés, des croûtons, un poulet chasseur avec une sauce au champignons flambée au cognac, des légumes cuits à l'anglaise et au four vapeur .



Pour notre recette de financier il faut :

6 blancs d'œufs, 200 g de beurre, 200 g de sucre glace, 80 g de poudre d'amande, 80 g de farine.

Battre les blancs. Lorsqu'ils sont un peu mousseux ajouter le sucre glace. Ajouter la poudre d'amande, la farine et le beurre noisette. Cuire à 180°C 15 minutes environ. S'assurer de la cuisson à l'aide d'un petit couteau.

Bonne dégustation.

Menu du 17 mars



Cette semaine parmi nos clients nous avons une personne qui ne mangeait pas de viande. Nous lui avons proposé une salade de pommes de terre avec de la saucisse de Montbéliard et œuf poché.



Nous avons aussi un client végétarien. Nous lui avons proposé la salade sans viande. En plat un tian de légumes, une poêlée de légumes et des samosas carottes et courgettes au curry.

« La cuisine est la base du véritable bonheur »

Auguste Escoffier



Auguste Escoffier
(1846-1935)

Il fit ses débuts à l'âge de 13 ans chez son oncle qui dirigeait à Nice un restaurant. Sa carrière qui dura 63 ans, se déroula surtout en Angleterre. Décoré de la Légion d'honneur en 1920, il fut l'un des chefs qui œuvra le plus pour le renom mondial de la cuisine française.

VI.18. Compte rendu de la semaine 12



Crème fouettée

Compte rendu de la semaine du lundi 22 au 26 mars

Cette semaine, nous avons travaillé sur les différentes crèmes et leurs propriétés mercredi nous avons réalisé le menu suivant :

*Tempura de gambas et légumes au sésame,
Curry de poulet riz madras,
Tiramisu à la fève tonka.*



Beurre maison

En travaux pratiques, les élèves ont réalisé des beignets de brocolis, courgettes, choux-fleurs et gambas à l'aide d'un appareil à tempura. Ils ont découpé à cru les poulets pour les cuire dans un velouté au curry.



Pour notre recette de tiramisu il faut : 3 œufs, 100g de sucre, 250g de mascarpone, des biscuits à la cuillère, du café et du cacao amer. Séparer les jaunes des blancs. Blanchir les jaunes avec le sucre, ajouter la mascarpone. Monter les blancs en neige. Incorporer les blancs délicatement à l'appareil. Imbiber le biscuit de café et tapisser le fond de la verrine. Mettre l'appareil dans la verrine. Superposer à nouveau de biscuit imbibé de café, mettre à nouveau de la crème. Soudruder de cacao amer et réserver au frais au moins 8 heures.

Bonne dégustation.

Menu du 24 mars



Cette semaine parmi nos clients nous avons une personne végétarienne. Nous nous sommes adaptés et nous avons proposé une tarte fine à la tomate accompagnée d'un pesto de cresson.



Nous avons aussi un client qui ne consomme pas de viande. Les élèves ont préparé une cassolette de fruits de mer au curry.

Il faut s'adapter aux attentes des clients et faire avec ce qu'il y a dans les frigos.

« C'est avec des gens heureux et positifs qu'on réussit. »

Thierry Marx



Né en 1959, il n'est pas un bon élève, il est orienté en mécanique. Il entre chez les Compagnons du Devoir en 1978, il y obtient les Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) de pâtissier, chocolatier et glacier. Mais à 19 ans, Thierry Marx s'engage dans l'armée comme parachutiste dans l'infanterie de marine. Il se retrouve casque bleu, en 1980 durant la guerre du Liban avant de rejoindre les phalanges libanaises. De retour en France Il est commis chez Ledoyen, Taillevent puis Robuchon. Remarqué dans sa brigade, il se retrouve chef cuisinier du Regency Hôtel de Sydney (Australie) et voyage beaucoup

VI.19. Compte rendu de la semaine 13

Compte rendu de la semaine du lundi 29 mars au 2 avril



Cette semaine, nous avons travaillé sur les différentes crèmes et leurs propriétés mercredi nous avons réalisé le menu suivant :

Tempura de gambas et légumes au piment d'Espelette

Curry de poulet semoule aux fruits secs,

Verrine spéculos, mascarpone et fruits rouges



En travaux pratiques, les élèves ont réalisé des beignets de brocolis, courgettes, choux-fleurs et gambas à l'aide d'un appareil à tempura.

Ils ont découpé à cru les poulets pour les cuire dans un velouté au curry.

Les élèves ont réalisé des spéculos maison pour faire notre verrine mascarpone et fruits rouges.



Pour notre recette de spéculos il faut :

350g de farine, 250g de cassonade, 250g de beurre, 3g de cannelle, 3g de quatre épices, 5g de levure et 2 œufs et une pincée de sel.

Dans un saladier, réunir la farine, la cassonade, les épices, la levure et le sel. Ajouter le beurre en parcelle et sabler la pâte. Ajouter les deux œufs et malaxer la pâte pour former un boudin. Réserver au frais une heure. Détailler des médaillons. Cuire 15 min à 180°C.

Bonne dégustation.

Un peu de culture



Michel Bras est autodidacte. Il est né en 1946 dans l'Aveyron, dans une famille de restaurateurs. « Mémé Bras », sa mère concoctait une cuisine de ménagère gouteuse, dont le fameux aligot.

En 1978, il reprend le restaurant avec son épouse Ginette.

1992 : Installation du restaurant Le Suquet au sommet d'une colline dominant Laguiole.

1999 : Il décroche une troisième étoile au guide Michelin.

2002 : Ouverture du restaurant Toya, sur l'île d'Hokkaido, au Japon.

2009 : Passage de témoin à son fils Sébastien.

« Prononcer le « S » final de Bras, c'est déjà rendre hommage à l'un des patronymes les plus célèbres de la gastronomie contemporaine. »
François-Régis Gaudry



François-Régis Gaudry, né à Sainte-Foy-lès-Lyon le 19 août 1975, est un journaliste, auteur et critique gastronomique français. Il présente l'émission de radio On va déguster le dimanche sur France Inter, et Très Très Bon sur Paris Première.



VI.20 Tableau des moyennes et écart-types

Questionnaire 1 (décembre) 2MHRA 13 réponses	Moyenne	Ecart-type
Facteur 1 : Mesure la confiance des parents envers les enseignants. 17 items	9,22	1,4
Facteur 2 : Mesure le regard du parent sur l'engagement des enseignants. 8 items	10,24	1,47
Facteur 3 : l'engagement du parent à domicile pour la réussite scolaire de leur enfant et les relations école familles. 11 items	10,63	1,71
Facteur 4 : l'engagement du parent au lycée pour la réussite scolaire de leur enfant et les relations école familles. 16 items	9,47	2,22
Total questionnaire. 52 items	9,89	1,7

Questionnaire 1 (décembre) 2MHRB 19 réponses	Moyenne	Ecart-type
Facteur 1 : Mesure la confiance des parents envers les enseignants. 17 items	10,59	1,56
Facteur 2 : Mesure le regard du parent sur l'engagement des enseignants. 8 items	10,52	1,66
Facteur 3 : l'engagement du parent à domicile pour la réussite scolaire de leur enfant et les relations école familles. 11 items	10,4	1,84
Facteur 4 : l'engagement du parent au lycée pour la réussite scolaire de leur enfant et les relations école familles. 16 items	9,32	2,42
Total questionnaire. 52 items	10,2075	1,87

Questionnaire 2 (avril) 2MHRA 9 réponses	Moyenne	Ecart-type
Facteur 1 : Mesure la confiance des parents envers les enseignants. 17 items	8,04	2,18
Facteur 2 : Mesure le regard du parent sur l'engagement des enseignants. 8 items	8,1	2,3
Facteur 3 : l'engagement du parent à domicile pour la réussite scolaire de leur enfant et les relations école familles. 11 items	10,77	2,39
Facteur 4 : l'engagement du parent au lycée pour la réussite scolaire de leur enfant et les relations école familles. 16 items	7,67	2,86
Total questionnaire. 52 items	8,645	2,4325

Questionnaire 2 (avril) 2MHRB 22 réponses	Moyenne	Ecart-type
Facteur 1 : Mesure la confiance des parents envers les enseignants. 17 items	10,76	1,98
Facteur 2 : Mesure le regard du parent sur l'engagement des enseignants. 8 items	10,39	2
Facteur 3 : l'engagement du parent à domicile pour la réussite scolaire de leur enfant et les relations école familles. 11 items	10,74	1,44
Facteur 4 : l'engagement du parent au lycée pour la réussite scolaire de leur enfant et les relations école familles. 16 items	9,37	2,26
Total questionnaire. 52 items	10,315	1,92